

BANC

JOURNAL GRATUIT À PARUTION UNIQUE | ÉDITÉ PAR LES ATELIERS URBAINS | PRINTEMPS-ÉTÉ 2014

PUBLIC

tu peux t'asseoir dessus!

L'art des interstices • Le tribunal du mobilier urbain • Pisse manneke! • Mais où sont passés les barbecues? • L'autre iris de Bruxelles • La prévention situationnelle: késako? • Excusez-moi, où puis-je afficher mon affiche? • Nostalgie d'un espace d'intimité publique • Le mobile de l'amour • etc. + supplément: *Le petit banc public*





MATHIEU VAN CREKINGEN

Le « Banc public » que vous tenez entre vos mains est unique ! Littéralement, car sa parution se limitera à ce premier et dernier numéro. Mais sa singularité provient aussi du fait qu'il tourne autour d'un sujet principal : le mobilier urbain. Une notion parfois difficile à cerner, à laquelle aucune autre gazette n'avait sans doute consacré autant d'attention. Et qui est pourtant un objet bien concret, déterminant nombre de nos habitudes de citoyens.

Le mobilier urbain ? On l'utilise, on le traverse, on s'assied dessus, on s'y cogne, on y trébuche... Il guide la manière dont nos corps déambulent dans la ville, nous permettant parfois de flâner, de nous reposer ou de faire des rencontres. Nous poussant aussi, trop couramment, à nous isoler, à rester sur nos gardes, à nous presser, à consommer. Constitué de matières et de couleurs différentes, souvent aseptisé, il nous procure des sensations. On peut à la fois l'aimer et le détester. S'y attarder par plaisir ou y patienter par obligation. On peut se sentir obligé de le regarder, on peut aussi ne pas le voir. Il est pourtant omniprésent. Fréquemment conçu comme un agent de contrôle social,

approprié par quelques sociétés privées et colonisé par des messages publicitaires, il est à l'image de notre société : de moins en moins publique et collective.

Le mobilier urbain a beau conditionner nos usages quotidiens de l'espace public et nos rapports sociaux en ville, il fait rarement l'objet de grands débats. Nous avons donc voulu lui donner l'intérêt qu'il mérite. Le regarder, l'essayer, le ré-imaginer...

Et c'est aussi en cela que cette édition est spéciale : elle a été conçue par un groupe de personnes qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas avant d'entreprendre cette exploration commune du mobilier urbain. Elles ont été réunies suite à un appel lancé par les Ateliers urbains, un projet initié en 2009 pour donner la parole aux habitants de Bruxelles sur des questions urbaines, à travers différents outils d'expression. Après avoir donné naissance notamment à deux films documentaires (« Flagey » en 2010 et « Le grand Nord » en 2011) et à une exposition collaborative (« BXXL » en 2012), les Ateliers urbains tournent une page de leur périple bruxellois en produisant ce « Banc public ».

De novembre 2013 à février 2014, deux groupes de participants ont travaillé en parallèle à toutes les étapes de l'élaboration de ce journal, à travers un cycle d'ateliers : ciné-club, balades en ville, recherche journalistique, écriture, photo-roman, collage, dessin, interventions in situ... En fin de processus, toute la matière ainsi créée a été mise en commun, relue, sélectionnée et triturée pour donner cette publication et son supplément, « Le petit banc public ».

Le résultat n'est pas une analyse exhaustive du sujet, mais un ensemble d'approches et de points de vue, tour à tour politiques, poétiques, humoristiques... Ce journal a beau ne pas vous avoir coûté un centime, il ne mérite pas qu'on lui réserve le sort des gratuits qui débordent chaque jour dans les bornes du métro ou dans votre boîte aux lettres. Traitez-le pour ce qu'il est : un objet rare... et sans publicité ! Prenez-le avec vous dans le tram, dans le métro, lisez-le assis sur un banc public ou, si vous n'en trouvez pas, sur un plot ou une barrière... Nous espérons qu'il vous permettra de percevoir des choses jusque-là invisibles, de regarder la ville autrement et vous donnera des idées pour vous la réapproprier. ●

SOMMAIRE

3 Abécédaire

ESPACE PUBLIC

- 4 Une question de points de vue
- 5 Espaces limites

DOSSIER

- 6 L'art des interstices

JUSTICE

- 11 Le tribunal du mobilier urbain

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

- 12 Pisse manneke!
- 14 Mais où sont passés les barbecues ?
- 15 Opinion : Mirage ! Sac ou mobilier ?

VIVRE ENSEMBLE

- 16 La « prévention situationnelle »...
- 18 L'autre iris de Bruxelles

MÉDIAS

- 20 Où puis-je afficher mon affiche ?

TECHNOLOGIES

- 22 La cabine téléphonique : un mobilier urbain obsolète...

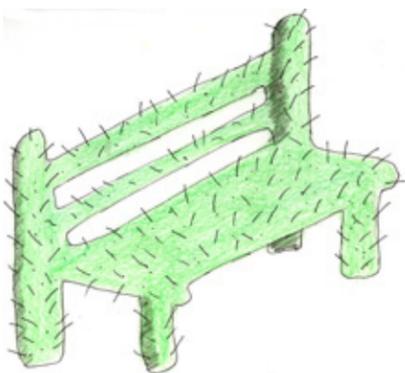
23 PETITE GAZETTE

PASSION

- 24 Le mobile de l'amour

colophon | Banc public est une publication des **Ateliers urbains** www.ateliers-urbains.be | Contact : banc-public@ateliers-urbains.be | Coproduit par le **Centre vidéo de Bruxelles (CVB)** www.cvb-vidéo.be & **Plus Tôt Te Laat (PTTL)** www.pttl.be | Coordination : **Gwenaël Breës** & **Barbara Garbarczyk** | Production : **Louise Labib** & **Michel Steyaert** | Ateliers : **François Bellenger** (intervention in situ), **Gwenaël Breës** (recherche et investigation), **Sylvie Eyberg** (collage), **Laurence Kahn** (écriture), **Cécile Michel** (photo-roman), **Emmanuel Tête** (dessin) | Participant-e-s : **Stanislava Belopitova**, **Clémence Bocquet**, **Dominic De Clerq**, **Leslie Doumerc**, **Emilie Hubert**, **Maëtte Lannuzel**, **Hermance Marx**, **Kate Milie**, **Alexandre Orban**, **Anthina Pé**, **Hélène Petit**, **Liv Quackels**, **Mélanie Vesters**, **Malgorzata Wysocka** | **Mathieu Beys** & **Franck Dumortier** de la Ligue des Droits de l'Homme Bruxelles, **Liévin Chemin** d'Inter-Environnement Bruxelles et **Bernard Legros** nous ont guidés lors d'une balade sur les vélos partagés, la surveillance et la publicité dans l'espace public | **Walnutsgroove** www.walnutsgroove.com & **Fabian Daxhelet** ont aidé à la fabrication du *Plobanc* | Les ateliers se sont pour la plupart déroulés au local du **Chevreuil** géré par **Philippe Delvaux** | Merci aussi à **Denis Adnet**, **Axel Claes**, **Tricot Trottoir**, au **Centre culturel Bruegel**... | Certaines photos sont issues des ateliers animés par **Elisabeth Lebailly** & **Cécile Michel** dans le cadre de l'exposition *BXXL* des Ateliers urbains (2012) | Photo de couverture : **Eva Septier de Rigny** | Mise en page : **Gwenaël Breës**, avec la collaboration d'**Emmanuel Tête** & **François Bellenger** | Imprimé par les **Nouvelles Imprimeries Havaux** à Fleurus | Tirage : 11 500 exemplaires | Avec le soutien de la **Fédération Wallonie-Bruxelles (Éducation permanente)**, de la **Région de Bruxelles-Capitale (Urbanisme)**, de la **Politique des grandes villes (Intégration sociale)** et de la **COCOF**.





BARBARA GARBACZYK

Abribus • Absence • Affichage public • Afficher • Ailleurs • Aménagement • Ancrage • Anomalies urbaines • Antennes gsm • Appareil pour les tickets stib® • Appropriation • Arbres • Architecture • Arrêt de bus • Art • Ascenseurs • Assis(e) • Ateliers • Automobile • Bacs à fleurs • Bacs à sable •



LIEVEN VAN HULLES

Banc. Le repos du banc n'est pas chose aisée de nos jours. Il y a toujours des personnes qui viennent le déranger : « Je peux m'asseoir ? Je peux écrire sur toi ? Je peux te coller quelque chose dessus ? » Ils sont chiants ! Le banc en bois usé aimerait aussi pouvoir s'asseoir parfois sur les passants, et même cracher dessus, boire un coup. Qu'ils comprennent un peu, quoi ! On ne change jamais de rôle dans ce jeu étrange qu'est la vie. Pourtant, on verrait peut-être les couleurs de manière différente. Différentes des formes. Les formes ne sont jamais les mêmes mais elles restent trop souvent au même endroit. L'endroit de la rencontre n'est pas toujours là où on se l'imagine. Il est parfois très loin et on ne le sent même pas. On ne s'en rend compte qu'après. Quand tout est passé, ou plutôt que tout a commencé. •



ALEXANDRE JONGEN

Barrière. Barrière, en avant ! Et que tout ce qui nous freine reste accroché quelque part pour ne pas se mettre en travers du tracé prévu, défini, programmé (oh, comme c'est rassurant un programme). Allez, courage, prends tes barreaux à deux mains et fonce, essaie, mets-toi en danger, la vie sert à ça (pourquoi as-tu été forgée, sinon pour barrer la route à ceux qui diraient le contraire ?). Une, deux, une, deux, pas de trois, pas question d'aller au-delà, tu sais, sans sucre c'est mieux (grossira qui peut). Écoute, je suis avec toi, je me tiens contre toi ou assise sur ta tranche, j'ai mal aux fesses mais j'irai loin, barrière, j'irai aussi, si loin, quel horizon vas-tu choisir pour nous ? Oh, t'imagines, ma chance, rien à choisir, rien à décider, juste se laisser porter, tu es mon tapis volant – les volants de ma jupe sont coincés au sol, barrière, attends, je lâche, mes mains... aïe... mes mains... lâchent... tu... pars... loin dans le ciel... adieu... barrière. •

Barrières Nadar • Belgacom® (plus de cabines) • Bennes • Bois • Boîtes aux lettres • Boîtes électriques • Bornes de gaz et d'électricité • Bouches d'égoût • Buissons • Bulles à verre • Bulles à vêtements • Bus • Cabines • Cabines téléphoniques • Caméras de surveillance • Canisites • Carcasses • Cendriers • Centre-ville • Chaises • Cité •



ISABELLE LAMBERT

Citoyens • City marketing • Clear Channel® • Colonne Morris • Containers • Contraintes • Contrôle social • Convivialité... rêvée ? • Couleurs criardes • Décrottoirs • Design • Disposition / restriction • Discussion • Distributeurs de billets • Douleur • Échafaudages • Éclairage public • Écrans • Encombrant • Encombrement • Enseignes • Espace • Espace libre • Espace public (qui rétrécit comme une peau de chagrin) • Espace urbain • Espaces verts • Étalages des épiciers • Fer •



MARION JULOT

Feu rouge (ou vert). Le feu rouge passe sous la pluie. Ses couleurs s'étiolent sauf le vert, l'orange et le rouge qui clignotent par intermittence pour prévenir l'utilisateur de ses droits ou devoirs. Le feu rouge est en fait une sorte de policier mécanique de l'État, qui comme un petit soldat, sans penser, fait très bien son boulot, sauf quand il est vraiment maltraité par la pluie, les intempéries, ou surtout la neige. Elle frise ses couleurs, ses moyens d'expression et il se retrouve muet et immobile, prêt à être remplacé ou renversé par un gros camion. Tût tût fait le gros camion poussant le feu rouge vers de nouveaux horizons. Pauvre feu rouge s'envole et s'écrase sur le sol, ses belles couleurs s'éclatent et disparaissent dans les gravats. Les morceaux se dissolvent encore sous les roues des voitures au pas de course dans la ville pressée, cherchant un peu de couleur sur ses parterres de fleurs et ses habitants. •

Flâner • Fleurs • Fonctionnel • Fontaines • Froid • Graffitis • Grillages • Habiter / habiller l'espace • Horaires des trams • Horodateurs • Immobile • Installations techniques • Inutile • J.C. Decaux® • Jeux • Journal mural •



CÉCILE MICHEL

Kiosque. Pendant la nuit de la Saint-Patrick, un joyeux monsieur un peu éméché allait s'abriter dans un kiosque. Il n'avait pas d'endroit où dormir cette nuit-là à cause d'un malheureux escargot rouge qui avait trouvé la pomme de l'autre jour sous une feuille de papier à rouler dans le feu. Sans se tourmenter, quelqu'un, pris de panique, empêcha l'horloge de sonner et le marché ne s'arrêta jamais.

Le kiosque au joyeux monsieur avait trouvé un copain. Il en avait assez de rester seul, planté là, au milieu du Parc royal où des événements multiples, mais qu'il trouvait chiants, se succédaient sans lui offrir de repos. •

Lampadaires • Lampes • Longueur • Lumière • Lutte pour le peu d'espace qui reste • Marbre • Métro • Métal froid • Mobib® • Mobile (motivation / mouvement) • Mobilette • Mobilier anti-sdf • Mobilier du futur • Mobilier des gares • Mobilité • Monotonie • Monuments • Mot d'ordre • Nature minéralisée • Normes • Observer • Occuper • Organisation • Panneaux • Panneaux d'affichage • Panneaux publicitaires • Panneaux de signalisation • Parcs • Parole • Pavés • Petits accidents • Pierre • Pipi •



ISABELLE DORCHAIN

Pissotière. Pisse. Pisse, comme un jet, un jet qui coule, coule, le long du mur, le long du trottoir, un chien l'aperçoit, il se rue, rue au canisite, mais le canisite n'est plus là, le canisite fait grève, une grève de la faim. C'est la fin des haricots, ou le début des arbres fruitiers, oliviers ou orangers, emmurés dans du béton. Tout est bon dans le béton ! Tout est bon dans le béton ?? Laisse béton.

Tombe, tombe le passant sur le croc-en-jambe des pavés, creuse, creuse, sous les pavés la plage, une plage de détente sur le tarmac, un hamac un peu ricrac. •



CÉCILE MICHEL

Plaine de jeux. Jeu. Je veux jouer. Jouer à des jeux. Mais à quoi ? Je ne sais pas. Jouer. Jouer avec qui ? Des enfants, des adultes. Jouer. Mais jouer où ? Dehors, dans une plaine de jeux. Jouer dans les rues, dans les cafés.

Jouer de moi-même. Jouer à être soi-même. Se jouer des autres.

On peut se perdre dans une multitude de jeux. C'est grisant.

Jeux de société, jeux de rôles. Jeux de rôles en société.

Jeux comiques. Jeux stratégiques. Jeux passe-temps ou jeux importants.

Plein de jeux. Plein de je. •



GIULIETTA LANZI

Place • Plaques d'égoûts • Plots • Pluie • Pluralité • Portes • Portiques • Pote • Poteaux • Poteaux de signalisation • Potelets • Poubelles • Pratique • Prendre le temps • Prendre place • Privé • Privé / public • Public • Publicité • Qui les bouge ? • Ré-appropriation • Recherche • Rencontres • Repos • Restes de chantiers •



GENEVAË BRIES

Réverbère. Un soir dans le bois vert, un réverbère s'est allumé... comme ça sans raison particulière.

Il s'est mis à éclairer les sous-bois alentours et à rivaliser de brillance avec la lune qui ce soir-là était cachée par intermittence par les nuages floconneux.

Dans la lumière blafarde du réverbère se nicha une colonie de lucioles, qui se reposaient un instant, n'ayant plus la fonction unique et lourde d'éclairer le sous-bois. La lumière du réverbère a réveillé nombre de petits êtres endormis... champignons, araignées, fourmis, coléoptères divers, chenilles, taupes clignèrent des yeux et gémissaient sous cette clarté inopinée. Tous s'observaient d'un regard nouveau. Sous ce nouvel éclairage, tous semblaient un peu plus laids... •

Rire • Romance • Rouge et blanc • Rues • Sacs poubelles • Salon de ville • Sans-abris • S'asseoir • Sculptures • Sécurité • Se poser • Skateboard • Stations Villo® • Statues • Sucettes • Surprise • Surveiller • Tables polies • Tables de pique-nique • Tags • Travaux publics • Trébucher • Trottoirs •



KATE MILIE

Urbanité. Dans l'urbanité, je demande le droit de cité

Le droit d'exister

Dans une ville, Bruxelles, la belle pas belle

La pas belle pourtant belle

La pas assez rebelle

Trop de poubelles, je ne vois pas ton ciel

Pas de répit, pas de repli

Trip dans l'urbanitude, excès de solitude

Dans la ville, je prends un bain de finitude

Et me demande où est l'humain dans l'urbain

Alors, Aïcha, je prends ta main

citadelle

Et récite tes mots :

« Vivre est un droit

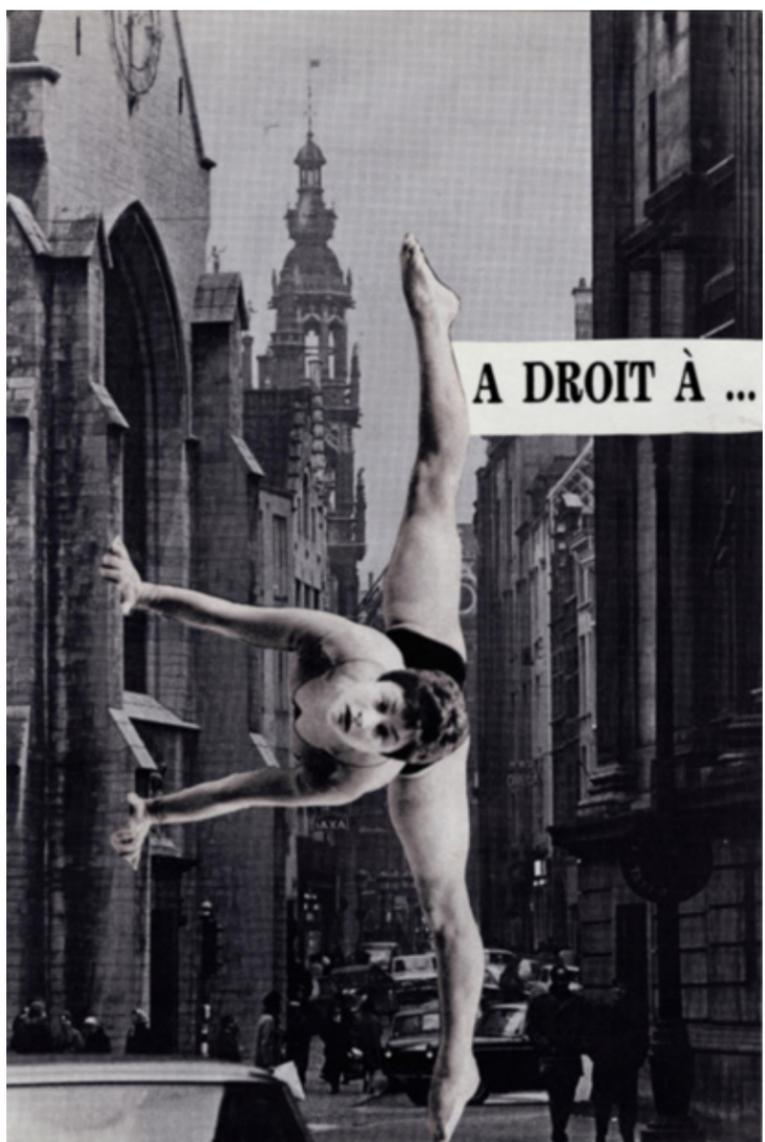
Mais lutter est un devoir ». •

Urbanisme • Urbanité • Urbi et orbi • Urinoirs • Utile • Vélo • Vert • Vespasiennes • Vieux assis qui discutent • Ville • Villo® • Vissé • Voiture • WC publics • ...

UNE QUESTION DE POINTS DE VUE

Au cours du temps, l'espace public a été questionné par les philosophes, les sociologues, les géographes, les architectes, les urbanistes, les politiques... Une multitude de définitions, de regards, de points de vues qui se dégagent et nous donnent un aperçu de cet espace qui nous entoure. En voici quelques-uns...

• LIV QUACKELS



LIV QUACKELS

Dans la ville antique. Le lieu urbain fondateur est l'espace ouvert de l'Agora. C'est le lieu essentiel des rassemblements, des rites religieux, le lieu de commerce du marché et des procédures de justice communautaire. Il se transforme ensuite en un lieu accueillant la fonction politique et devient à partir de l'époque classique le lieu de rencontres et d'échanges par excellence.

→ <http://etudesbalkaniques.revues.org/227>

Selon Emmanuel Kant. Philosophe allemand (1724-1804), Kant est le premier à concevoir l'espace public comme un « *droit sacré* » de l'humanité. Il s'agit d'un espace « *où la critique, l'usage libre de la raison, doit pouvoir se déployer, rencontrer d'autres critiques et progresser ainsi indéfiniment, aussi loin que possible* ».

→ www.savigny-avenir.fr/2013/02/04/un-espace-public-de-discussion-est-necessaire-a-la-democratie-plinio-walder-prado/

Selon Jürgen Habermas. Théoricien allemand en philosophie et en sciences sociales (1929-), Jürgen Habermas établit des liens entre les activités de la société bourgeoise naissante du XVII^{ème} siècle et l'essor de la communication dans l'espace public. Le développement des moyens de communications aurait participé à la formation d'un "public" à travers l'apparition des théâtres, la naissance de la presse ou l'expansion des cafés et salons. Ces réunions sont l'occasion de débats publics et politiques. L'espace public serait alors devenu au cours du XVIII^{ème} siècle un espace dans lequel se manifeste une certaine critique envers le pouvoir en place selon un processus « *au cours duquel le public constitué s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État* ».

→ « *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* » (1962) <http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/06/20/95/HTML/>

Dans une démocratie, l'espace public est ce lieu intermédiaire entre société civile et État ou entre le privé et le politique. « *Lieu de visibilité de la pluralité des expressions, il est en même temps l'espace d'élaboration d'un collectif qui, s'il ne fait pas toujours consensus, est néanmoins un commun et partagé* ».

→ Centre de recherche éthique et politique <http://corses.shs.univ-paris5.fr/spip.php?article712>

Selon Hannah Arendt. Philosophe allemande naturalisée aux USA (1906 – 1975), a beaucoup travaillé sur la notion d'espace public qu'elle décrit comme « *l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent, où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou inanimés, mais font explicitement leur apparition* ».

→ Hanna Arendt - wikipedia

Selon Christiane Vollaire. Philosophe française contemporaine, auteure de « *Négation de l'espace public : libéralisme et totalitarisme* », Christiane Vollaire établit un lien entre le totalitarisme et le libéralisme : « *Entre le double risque du totalitarisme, qui prétend faire disparaître l'espace privé pour le réduire au collectif, et du libéralisme, qui prétend faire disparaître l'espace public pour le réduire au jeu des intérêts privés, il n'y a pas antagonisme mais similitude. En ce sens, des intérêts privés discriminatoires ne peuvent que devenir destructeurs de ce qui fonde la vie privée dans un espace commun* ».

→ www.christiane-vollaire.fr/index.php?negation-de-lespace-public/

Selon Michel Lussault. Théoricien Géographe Français (1960-), Michel Lussault définit l'espace commun - partie de l'espace public, comme « *un agencement qui permet la coprésence des acteurs sociaux, sortis de leur cadre domestique et englobé par "l'espace public" considéré comme "l'une des modalités d'organisation possible de l'interaction sociale"* ».

→ www.hypergeo.eu/spip.php?article482

Selon Le Corbusier (architecte, urbaniste, peintre, homme de lettre Suisse naturalisé Français 1887-1965). En 1933 à Athènes se met en place un programme de planification et de construction des villes. Cette charte divise et programme l'espace des villes en quatre grandes fonctions : habiter, travailler, circuler, se cultiver. Dans cette division, l'espace public est réduit aux espaces de circulation, de flux, et d'espaces non bâtis. Une rationalisation qui met de côté toute humanité spécifique au profit d'un idéal d'Homme Universel.

→ « *Utopies et avant-gardes Histoire des utopies et des avant-gardes en architecture et urbanisme de 1770 à 1970 : réalités et impostures* ».

→ <http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme/>

Selon certains urbanistes. L'espace public serait cet « *espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin* ».

→ <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>

En sociologie urbaine, les espaces publics sont des espaces de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition ou d'évitement. Le terme désigne alors un espace d'expériences et renvoie aux interactions se nouant dans l'anonymat de la ville. L'espace public est accessible quand plusieurs mondes le partagent. On y agit seul ou ensemble par le biais de rencontres individuelles, de l'expérience de chacun et de la relation entre eux. L'individu serait déterminé par la structure de la ville et il s'y adapterait par la sociabilité et la visibilité. Chaque individu fait un travail de figuration. Dans les espaces publics, il existe un langage commun dans l'exposition aux autres, pour et par les autres.

→ www.hypergeo.eu/spip.php?article482



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?

énigme |

espaces limites

L'espace qui nous entoure est divisé de manière fluctuante entre le public et le privé. D'un côté, les espaces de circulation, l'espace non bâti, les espaces de vie collective et, de l'autre, l'espace de repli individuel, mais aussi ces espaces commerciaux qui par définition appartiennent et profitent à quelqu'un.

Malgré les semblants de définitions, ces espaces sont poreux et empiètent continuellement l'un sur l'autre. Il y a dans la ville des usages publics de certains lieux privés, mais également des usages privés du domaine public. Nous pourrions appeler ces débordements « les espaces limites » ou « les espaces gris », ni totalement publics ni complètement privés. Pas facile de s'y retrouver, jugez-en par vous-même!

• LIV QUACKELS



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



Espace privé? Espace public?



LIV QUACKELS



L'ART DES INTERSTICES

Nos villes sont planifiées, organisées, les lieux où l'on peut s'asseoir – les lieux où l'on ne peut pas. Les endroits où l'on peut traverser – ceux où l'on ne peut pas. Là où l'on peut marcher et là où on ne peut pas... Ceux qui ne suivent pas le bon chemin sont recadrés vite fait... Surtout ne pas déranger la grisaille ambiante, on risquerait de sourire. Surtout ne rien remettre en question, on risquerait de penser!



LIV QUACKELS

Il existe, cependant, quelques empêcheurs de tourner en rond, quelques rebelles que le gris ennue. Des activistes du pavé qui se glissent dans les interstices de la ville pour y déployer leur créativité. Investissant l'espace, détournant ici un potelet urbain, là une poubelle, plus loin l'espace d'un abribus, d'une caméra de surveillance...

Au gré des trottoirs et des rues, on découvre des petits clins d'œil poétiques, humoristiques et engagés, appel à la surprise et au questionnement... La créativité s'affiche en décalant le quotidien et en se plaçant en marge d'une planification urbaine froide pour l'Homme universel trop éloigné de l'usager réel du pavé.

Ces réappropriations urbaines apparaissent partout dans le monde, de Bruxelles à São Paulo, en passant par Berlin, Paris, Barcelone, New York, San Francisco... Collectifs ou artistes individuels traqués

par les autorités pour dégradation de l'espace public, leurs actions se passent de nuit sous couvert de pseudonymes évocateurs, ou de manière très assumée de jour sous le couvert de bleu de travail uniforme qui évite les questions et légitimise l'action.

Entre la création de slogan dans la crasse des tunnels (« bien-salé / mal-propre », anonyme, visible dans le tunnel de la gare du Midi à Bruxelles), Tricotrottoir (Bruxelles) qui recouvre le mobilier urbain de tricots colorés, Démocratie créative (Strasbourg) qui s'approprie le mobilier urbain pour en faire un parcours santé, Evol (Berlin) qui bombe des mini HLM sur des boîtes à haute tension, Posterboy (New York) qui découpe des strates de posters publicitaires pour en détourner le sens, la Fabrique-Hacktion (Paris) qui customise l'environnement urbain à l'aide de petit ajouts fluo, Rirbaucout (Bruxelles, voir interview

en page 10) qui plante un pommier au milieu d'une place... leur créativité déborde littéralement et offre une bouffée d'air frais bienvenue dans la standardisation ambiante.

Portez un instant votre attention sur les détails urbains et vous verrez ces réappropriations apparaître partout! Quelques-unes de celles qui vous sont présentées dans les pages ont été menées dans le cadre de la réalisation de ce journal...

• LIV QUACKELS

Sources :

...> <https://fr-fr.facebook.com/democratiecreativepage>
 ...> <http://detournementurbain.centerblog.net>
 ...> www.fabrique-hacktion.com
 ...> www.groupechronos.org/blog/chroniques-des-villes-agiles-2-eloge-du-hacking-urbain

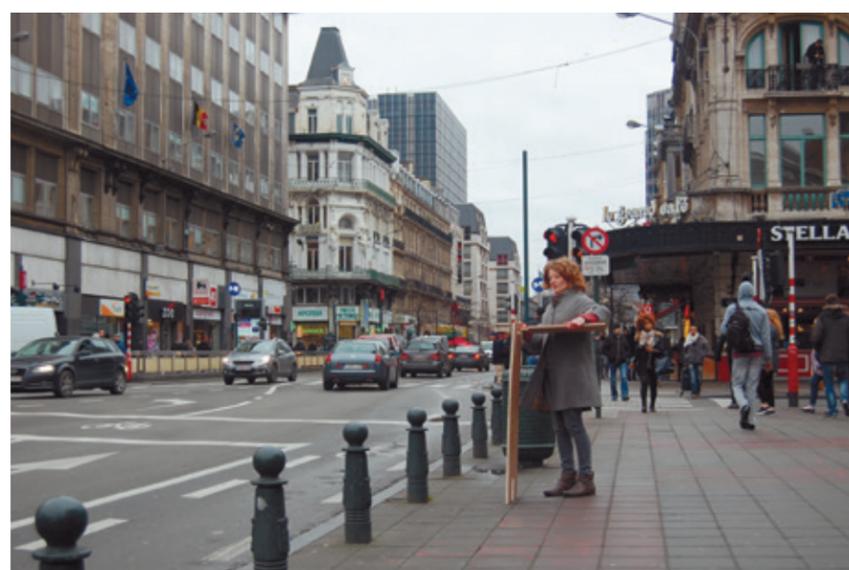
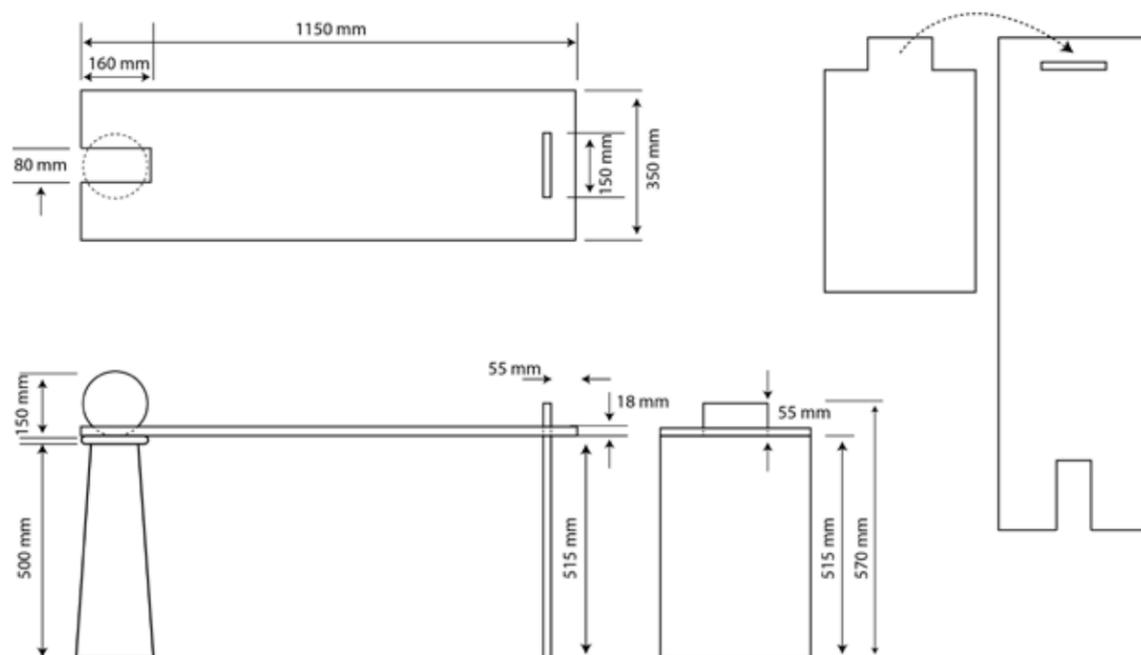
utile | le plobanc

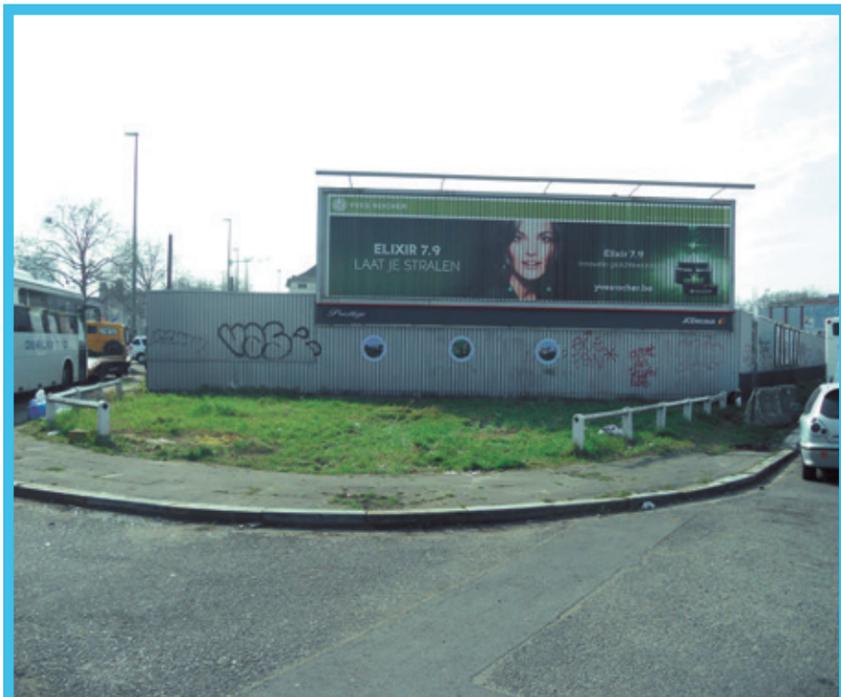
Un simple assemblage de deux planches de bois et une découpe qui vient se placer comme une boutonnière autour d'un bouton - et voilà chaque plot bruxellois qui se transforme en une assise potentielle et accueillante pour une ou deux personnes!

Le Plobanc est léger, il se monte et se démonte en un tour de main, apporté sur place pour une occasion ou mis à disposition de tous - à déplacer à l'envie d'un plot à l'autre au cours d'une flânerie urbaine.

Attention : les plots bruxellois varient selon les communes ; le Plobanc ne convient qu'aux plots de Bruxelles-Ville. Le principe est cependant adaptable à certains autres plots, mais les dimensions des planches et découpes varient.

• LIV QUACKELS





GUYEMEL BREËS

palissade | hublots

La Porte de Ninove. Deux beaux terrains vagues, racrapotés entre la petite ceinture et le canal. Un projet flou de construction de logements, ou plutôt... des dizaines de projets flous, au fil des ans !

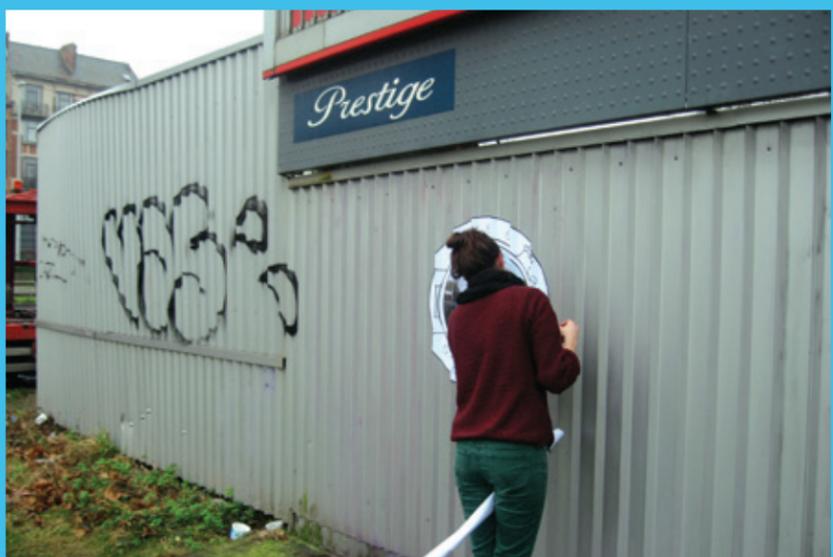
Deux terrains vagues qui attendent sagement, car rien n'est défini pour l'instant... une friche verte, vide et oubliée depuis des années, cadencassée par une palissade, qui garde son précieux territoire.

Un élément de mobilier urbain, assez désagréable, un alibi efficace pour ne rien faire et surtout ne pas montrer que rien n'est fait...

Un trésor qui, caché derrière ce mur de métal, a été oublié depuis de longues années...

Et si une fenêtre y était percée, qu'y redécouvrirait-on ?

• MÉLANIE VESTERS



FRANÇOIS BELLENGER

obstacles | clôtures en ville

« Des passants inopportuns, des intrus ou des vandales ? Votre habitation ou votre site d'entreprise ou industriel ne sera plus pour longtemps accessible à quiconque. Vous repoussez les visiteurs indésirables avec des barrières solides qui satisfont à vos exigences de sécurité strictes. Ce sont précisément ces barrières que Clôtures Wille vous fournit »¹.



FRANÇOIS BELLENGER

Cette entreprise, parmi tant d'autres en Belgique, propose toute une gamme de produits, pour particuliers et industriels, voguant sur la tendance sécuritaire.

Les clôtures sont des obstacles qui matérialisent les limites d'un terrain et empêchent des personnes d'y rentrer ou d'en sortir. Celles-ci sont souvent rattachées à la notion de barrière ou au concept du mur. Obstacle érigé entre deux états de choses, pour constituer une frontière, comme récemment le désir de la Bulgarie de construire un mur anti-immigration de 30 km à sa frontière.

Ici, les clôtures qui nous intéressent sont les nouveaux modèles qui ont envahi le territoire de nos villes. Parmi tous les prototypes, plus sécuritaires les uns que les autres, agrémentés de leurs noms techniques (sécurifor 3D, béka-sécure, nylofor 3D...), un spécimen retient l'attention, par son esthétique affûtée et sa réussite commerciale : « clôture en barreaux d'industrie avec dents de scie ».

Ce modèle, par son côté tranchant, rappelle une ancienne pratique, celle de coller des bouts de verre rasoir, en haut des murets afin de saigner l'intrus. Il a infesté dans la plus quelconque indifférence nos villes. À la différence des autres mobiliers urbains, celui-ci n'est pas placé dans l'espace public, mais vient le délimiter brutalement.

Installé dans des propriétés privées, il n'est pas évident de le remettre en cause. Mais ce type d'installation jouxte nos espaces publics et nous contraint à le voir, à en faire l'expérience dans notre quotidien.

FRANCHISSEMENTS

La pratique de la déambulation dans la ville ou simplement l'acte de détourner nos parcours habituels en passant ici et là par une petite ruelle, une cour d'immeuble, un parc, un lieu public, un parking, un terrain vague ou des chantiers s'avèrent de plus en plus restreints.

Il était possible avant la prolifération de ces barrages, de baguenauder dans la ville autrement que par les chemins qu'on nous impose. Aujourd'hui, des petites ruelles où des parcs sont fermés la nuit, les cours intérieures d'immeubles qui communiquaient entre deux rues sont clôturés avec des codes,

les terrains vagues sont cadencassés... Tous ces petits espaces qui flottaient entre privé et public sont trop souvent clos et laissent peu de place à la fugue.

« Je trouvais le terme fugueur beaucoup plus attirant que le désormais usé flâneur... La fugue est à la fois dérive et fracture »². Cette notion de fugue que développe Ian Sinclair, psychogéographe anglais, est l'aboutissement de « marche hystérique » pour réaliser son « pèlerinage orbital » qui consiste à faire le tour du Ring M25 de Londres. Ces zones périphériques sont aussi le témoin de la pullulation de ces clôtures.

D'autres, comme le laboratoire Stalker ne se contentent pas de longer ou observer ces zones ceinturées, ils les franchissent, les traversent. « Des bergers, des pêcheurs, des paysans, des immigrés nous ont fait traverser leurs "propriétés", nous indiquant les sentiers, les embûches, les voies d'entrée et de sortie hors ou vers la zone. Il existe en effet presque toujours une sorte de sentier débouchant sur un trou dans un grillage par lequel passer... »³.

Ne pas suivre les chemins tracés dans nos villes aujourd'hui est d'une façon un acte de résistance.

Ce refus qu'on dicte à nos trajectoires va se conjuguer avec des clôtures de plus en plus sophistiquées mêlant ancienne et nouvelle technologie.

La société Champion Watching se porte garant de ces nouveaux prototypes qui inondent le marché et se flatte d'avoir reçu deux brevets et des certifications du ministère de l'Intérieur pour avoir créé des clôtures avec des réseaux de câbles haute tension tendus qui « provoquent une décharge des plus dissuasives. Ceci bien sûr dans les limites légales »⁴.

• FRANÇOIS BELLENGER

1. Slogan de vente sur le site internet de l'entreprise Wille basé à Waregem : www.afsluitingenwille.be
2. « London Orbital », Ian Sinclair, édition inculce, 2010, p.177.
3. Stalker à travers les territoires actuels, action menée à Rome sur un parcours circulaire de 60 km parcouru à pieds,

- manifeste : <http://digilander.iol.it/stalkerlab/tarkowsky/manifesto/manifestFR.htm>
4. Éléments trouvés sur le site internet de l'entreprise Champion Watching : www.championwatching.eu/fr/clotures_de_securite_p_s_p.10.html



attentat | ABRIBUS PWOET-PWOET

Attentat poétique... Ou comment se réapproprier la ville, ses lieux d'attente ensevelis sous la pub, par la poésie, le rêve, l'invitation à l'écriture...



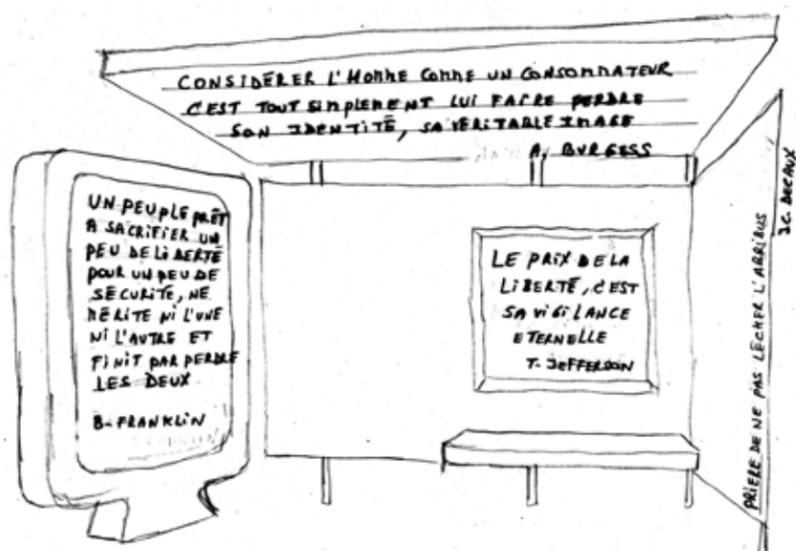
FRANÇOIS BELLENGER

Petite mainmise semi-improvisée de la poésie en roue libre sur un lieu – une fois n'est pas coutume – qui s'y prête à merveille : l'abribus rue Blaes sis au coin de la fameuse place du Jeu de Balle alias la Vossemèt/Aà Mèt/Marché aux Pucés, etc.

L'abubette sous emprise aigüe des « besoins » (?!?) libéro-commerciaux des uns et des autres – mais sûrement pas de ceux des bonnes gens du quartier – participe volontiers, ainsi que ses utilisateurs d'ailleurs, à nos petits jeux de mots débonnaires, pas bien méchants cela va sans dire.

Juste pour une aprême seulement, hélas ! car une fois passée la récréée en roue libre voilà qu'à la réalité reprend ses droits achetés et payés monnaie clinquante et l'équipe d'entretien JC Decaux® fait table rase et bois d'allumettes de toutes nos meilleures intentions inspirées et portées par les muses au dit endroit : rue des Sornettes. Il faut bien que la fermière se fasse son beurre !

• DOMINIC DE CLERO



KATEMIE

anticipation |**aubettes réquisitionnées !**

Crèches réactualisées et branle-bas de combat pendant ce réveillon sur le front des SDF bruxellois !

Une nuit de Noël très mouvementée à Bruxelles où un groupe de travailleurs de rue et leurs clients sans-abri et demandeurs d'asile refoulés ont réquisitionné et investi en masse les abribus Decaux® du centre-ville. Face à l'offensive impitoyable de l'hiver et vu l'immobilisme répété et persévérant des responsables en Matières Sociales de la Région de Bruxelles-Capitale, ces braves gens ont en effet pris l'initiative de transformer, à qui mieux-mieux et avec les moyens du bord, ces abris de fortune en habitats temporaires plus ou moins isolés.

En attendant des mesures plus concrètes et satisfaisantes de la part des autorités, ces personnes sans domicile fixe et/ou sans papiers, à bout de patience face au manque d'alternatives réalistes et soutenus dans leur démarche par diverses associa-

tions de terrain, revendiquent ainsi un traitement humain et digne d'une société dite *démocratique et solidaire*. Ils mettent en question un monde où domine la surabondance et le gaspillage pour les mieux nantis, le tout au profit et le chacun pour soi en réclamant leur place – ici symboliquement l'espace public – et en attirant l'attention sur la partie la plus faible de notre société en effervescence. Les autorités et pouvoirs publics ont été totalement pris au dépourvu et sont restés sans réaction, jusqu'à présent, face à cette action « coup de poing » extraordinaire. Les pompiers et policiers sont, toutefois, en état d'alerte et prêts à intervenir à tout moment.

À suivre et à soutenir !

• DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
DOMINIC DE CLERO

→ Quelques détails techniques sur les moyens utilisés par les occupants pour « aménager » leur abri de fortune. Le rideau-bâche pour fermer l'abubette : deux couches de bâches, éventuellement doublées par une feuille de frigolite entre-deux. À l'intérieur, une bâche en aluminium pour refléter et garder la chaleur ambiante, à l'extérieur une simple bâche en plastique. Le tout est monté sur lanière facilement montable et démontable aux bord du toit de l'abubette – différentes matières isolantes comme le carton d'emballage, récupéré sur les services de voirie, et des ballots de paille sont utilisés comme recouvrement de sol et pour colmater les fentes – un hamac et/ou matelas + sac de couchage et couvertures. Système de chauffage élémentaire et primitif : un plateau-bougie (d'environ 30 cm de diamètre) recouvert d'un pot à fleur en céramique du même gabarit, ce système D est fort rudimentaire mais fournit une chaleur relative selon la température ambiante.



CAROLINE JAOT

ritournelle | en roue libre

les abribus sucent
leurs sucettes
en déballant
un fleuve interminable
de sornettes :
à vous vendre midi
à pas d'heure
à vous réinventer le fil
à emballer le beurre...
et pendant ce temps-là
les abribus sucent
leurs sucettes
et lèchent
leurs lunettes
clinquantes
et font saliver
tous ceux qui ont osé
s'abriter sous leurs ailes
ou ceux qui attendent
le bus tout simplement...
tout cela donne
après quelque temps,
vous vous en doutez,
une sacrée mélasse
dégoulinante
à longueur de journée
où tout le monde

se prend les pieds
alors la nuit venue
quand tout le monde dort
il n'y a plus
que ceux
qui ont tort
d'exister
pour nettoyer
cette belle mélasse...
et tous les bus
passent
et repassent
en comptant
leurs petits moutons
en actionnant
leurs petits boutons...
et ça fait des longs zwiiaiiiiiff !!!
et ça fait des hauts buuuuuuuuzzzzzz !!!
et ça fait des pwouets-pwouets !!!
et ça fait des ronrons...
à ne plus savoir
qui tourne
ou ne tourne pas
en rond.

• DOMINIC DE CLERO

à tester | prochain arrêt: pause café à l'abribus

Mercredi 18 décembre 2013, le temps d'une après-midi, nous avons réaménagé l'abribus de la place du Jeu de Balle à l'aide d'un petit kit de convivialité...

Pour ce faire, que nous fallait-il? Quelques couvertures et coussins pour le rendre plus confortable et chaleureux, une carte du monde pour rêver, un panneau vierge intitulé «Idées pour rendre l'espace public plus convivial» agrémenté d'un feutre, et bien sûr du café et des gâteaux faits maison pour nous réchauffer en cette froide après-midi hivernale... Avec un sourire et un peu de courage, nous voilà prêtes à la rencontre.

L'ABRIBUS DEVIENT : LIEU D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRE...

Autour d'une tasse de café, les langues se délient rapidement. Une femme nous raconte que son mari et elle étaient brocanteurs mais qu'ils sont maintenant retraités car c'était devenu trop physique. Elle aime malgré tout venir flâner au marché car cela lui rappelle des souvenirs.

Des gens qui jusqu'alors ne se connaissaient pas se mettent à échanger quelques mots en partageant un bout de gâteau («Ah, vous habitez à la Samaritaine? Moi je n'habite pas loin non plus, un peu plus haut»). D'autres, qui semblent se connaître de longue date, se retrouvent et échangent des saluts amicaux. On discute du temps («ce petit rayon de soleil, c'est délicieux»), du Vieux Marché... Les plus téméraires se saisissent du feutre à leur disposition et, petit à petit, remplissent



le panneau. Chacun y va de son idée: terrain de sport, arbres fruitiers, fêtes et concerts...

STUDIO DE PORTRAITS PHOTOS...

Nous voulions également photographier les gens rencontrés ce jour-là, construire une mosaïque sur fond coloré des personnes qui ont partagé un bout d'après-midi avec nous. Loin d'être gênés par notre requête, les gens se mettent vite en scène. «Photographiez-moi sous mon bon profil». «Attendez, que je me refasse d'abord une beauté». «Allez maman, fais-leur un grand sourire»... Ensuite, presque tous veulent voir leur photo. Et comme si nous avions partagé quelque chose d'intime, la conversation se fait familière. Une femme nous raconte que, lorsqu'elle était plus jeune, elle s'est rendue de nombreuses fois aux Etats-Unis. Elle y allait tous les ans pour visiter sa sœur et sa mère, parties s'installer



PHOTOS: CLÉMENCE BOCQUET

là-bas. Au cours de l'un de ses voyages, elle rencontra un photographe avec qui elle vécut une amourette et qui prit de nombreux portraits d'elle. Depuis lors, elle adore se faire prendre en photo et pose devant notre objectif avec une joie non dissimulée.

Il s'agit là d'une histoire parmi toutes celles qui nous ont été contées durant cette après-midi. Sans s'en rendre compte, nous nous sommes laissées emporter dans ces récits exaltants, sans doute parfois romancés, mais qui nous ont fait voyager.

ESPACE DE SUSPENSION DU TEMPS...

Le soir tombe sans que nous nous en apercevions... Prises dans nos conversations, le temps est passé à une vitesse phénoménale. Nous faisons le bilan de notre après-midi et nous en sommes très satisfaites. Certes, tous les passants n'avaient pas envie de se faire prendre en photo, de boire un café



ou d'entamer la conversation mais la grande majorité des personnes que nous avons rencontrées a pris le temps de discuter avec nous et s'est montrée enthousiaste quant au réaménagement de l'abribus. Elles nous ont confié que ce genre d'initiative manquait en ville. Finalement, avec quelques bouts de tissus et de grands sourires, on peut transformer un espace neutre et froid en un endroit plus chaleureux où les gens prennent le temps de partager et d'échanger. Comme quoi, il suffit parfois de pas grand-chose pour donner un tout autre visage à l'espace public.

Évidemment, nous étions place du Jeu de Balle, lieu populaire par excellence. On peut se demander si cela fonctionnerait tout aussi bien ailleurs. Une seule solution pour le savoir: tester. Bon alors, on s'y met quand?

• CLÉMENCE BOCQUET

focus | rirbaucout, bureau de situation à bruxelles

Un petit collectif de trois architectes: Raquel Santana de Morais, Hans Eelens et Grégoire Fettweis se sont assemblés pour créer Rirbaucout. Sous ce pseudonyme, ils ont réalisé plusieurs installations spontanées dans la ville. De petites interventions qui tentent de créer un imaginaire en offrant de nouvelles définitions à l'espace quotidien qui nous entoure.

Rirbaucout, d'où vient ce nom?

Nous habitons tous le quartier de Ribaucourt, Rirbaucout en est un anagramme – c'est aussi en quelque sorte l'idéologie du projet une pratique spontanée et légère.

Vous sentez-vous politiquement engagés?

Nous n'avons pas clairement de démarche engagée. Nous n'avons pas de démarche urbanistique cadrée, on s'ouvre aux potentiels, à l'imprévisible, aux différentes situations. Nos actions disent quelque chose, nous voulons ouvrir l'imaginaire, encourager à regarder d'autres choses, comme une critique sensible du quotidien qui nous entoure. Nous voulons redéfinir les choses, leur donner de nouvelles significations et des nouvelles valeurs. Nos actions sont discrètes, il y a une dimension de fragilité qui invite à l'écoute. Nos actions ne dérangent personne, et c'est une force. Nous n'avons pas du tout l'ambition d'être une signature, ni de rentrer dans le domaine de l'art. On fait les choses pour nous, on prend le risque de les faire et parfois ça rencontre les envies ou les imaginaires des autres. C'est ce risque qui est apprécié par les gens. Il y a plus de liberté qu'on croit à Bruxelles, il faut juste prendre l'initiative de faire les choses.

Quelles sont les initiatives que vous avez faites à Bruxelles?

Un des premiers projets que nous avons initié est Nisantasi (Nisantasi est le nom d'un quartier à Istanbul. En turc, ça sonne comme «nichantache») – le



sous-titre est: «superposing a narrative by the ornithological colonisation of a wall». C'est un mur mitoyen, sur le quai des Charbonnages le long du canal, que nous avons entièrement recouvert de nichoirs. L'endroit que nous avons choisi pour placer cette intervention est chargé d'une histoire glauque, il s'agit du mur mitoyen d'une maison maintenant abattue – c'était la maison du pasteur Pandey qui y a assassiné toute sa famille. Notre démarche était d'offrir un souvenir positif qui se superposerait à ce fait divers. Cet endroit est en friche depuis plusieurs années. Par notre installation, nous racontons une histoire entre la démolition et la future construction qui va avoir lieu. Nous investissons cet intervalle. C'est un peu notre propos – utiliser le temps et l'espace de démolition, les cicatrices de la ville, être un pont entre le passé et le futur de la ville. Nous avons placé ce mur de nichoirs de manière très organisée et rectiligne, un peu comme un immeuble à appartements, un quartier de logements sociaux. Il y a cet aspect critique-poétique qui nous intéresse. Nous aimons travailler sur le faux, le faire semblant, offrir un nouvel imaginaire fait de nouvelles définitions et de sens distordus.

Et c'est un projet qui est toujours là visible sur ce mur! Avez-vous d'autres projets qui perdurent comme ça?

Raquel: Le projet du pommier planté place Sainteclotilde est aussi un bel exemple de projet spontané qui perdure. Je travaillais sur ce quartier dans le cadre d'un projet d'étude du lieu pour un programme de recherche artistique. Je réfléchissais au moyen de créer un sens d'hospitalité dans ce lieu, pour moi dès qu'il y a un arbre ça crée déjà quelque chose un centre où l'on a envie de se réunir... J'ai donc planté ce pommier-là. Au début, il y avait une installation, un petit seau pour prendre l'eau du canal et venir l'arroser... elle a disparu mais le pommier est resté! Il y est toujours, il fait partie discrètement du paysage... On a toujours l'impression que l'espace urbain est cadencé, mais en y travaillant, on se rend compte que l'on a une liberté énorme. Il faut prendre cet espace de liberté, il y a des fissures partout.

Quelles sont les réactions face aux interventions spontanées, comment est-ce accueilli?

Nous faisons nos actions en plein jour, on a des combinaisons d'ouvrier, des bleu de travail, ça légitimise aux yeux des passants... Pendant nos installations, nous avons vu passer plusieurs fois la police ils ne s'en sont pas du tout inquiétés! Et puis si nous le justifions en disant que c'est un projet d'architecture ou artistique, c'est tout de suite accepté, on ne pose pas de questions. C'est d'ailleurs un flou artistique un peu pervers, où tout est permis...

Vos actions sont toujours spontanées et sauvages ou vous avez parfois participé à des actions de commandes subventionnées?

Oui, nous avons travaillé pour l'expo sur le thème de «la tentation» de la Zinneke Parade. Le projet consistait en l'installation

de plastique bulle dans la gare Centrale – la tentation était de faire péter les bulles du plastique bulle – une tentation ludique et un peu coupable, régressive. L'installation placée dans la gare résonnait et ça donnait une dimension en plus – le petit bruit du plaisir coupable! On a aussi imaginé un projet pour Park Design, mais travailler avec des subventions est très étrange. À la base, nous voulons faire évoluer une situation avec le moins de moyens possible – travailler par la négative, il y a l'idée de ne pas produire. Nous voulons créer des situations avec le minimum nécessaire. Pour nous, c'est important qu'il existe toujours un positionnement par rapport aux valeurs et à l'énergie de travail. Où concentrer les efforts et les moyens (y compris financiers) pour atteindre l'objectif poursuivi. C'est une question importante à travailler et expérimenter au même titre que l'espace urbain.

• INTERVIEW: LIV QUACKELS

→ <http://rirbaucout.blogspot.be>



LE TRIBUNAL DU MOBILIER URBAIN



• LESLIE DOUMERC

Monsieur le large banc en bois,



Attendu que le bois ne figure plus dans le nouveau Catalogue des Matériaux Urbains Certifiés (CMUC),

Attendu l'article 32§2 du Code des Bonnes Mœurs selon lequel il est interdit de choquer la morale par attouchements buccaux,

Attendu l'article 8-6 du Code des Bonnes Postures qui bannit l'alignement horizontal sur le mobilier urbain,

Vous êtes condamné à disparaître.

Monsieur l'arbre imposant,



Attendu l'article 12b du règlement d'urbanisme qui interdit une importation de terre trop importante qui rentrerait en conflit d'intérêt avec M. Bitume,

Attendu que vous avez été surpris en plein azeit de port d'uniforme non conforme,

Attendu que vous êtes muni d'une suspension récréative aux mœurs légères non homologuée par la Haute Autorité au Contrôle des Jeux pour Enfants (HACJE),

Vous êtes condamné à disparaître.

Monsieur le réverbère romantique,



Attendu que vos formes outrageuses incitent à la contemplation passive,

Attendu votre faible intensité et votre couleur d'éclairage trop chaude pour assurer un sentiment de sécurité optimal,

Attendu la loi générale sur l'esthétique de la ville qui impose l'application d'une peinture anti-adhésive sur toute surface lisse,

Vous êtes condamné à disparaître.

Mademoiselle la fontaine d'une autre époque,



Attendu que votre histoire est tombée dans l'oubli, et en vertu de l'adage selon lequel il faut vivre avec son temps,

Attendu l'arrêté communal relatif à la privatisation de l'eau qui interdit toute jouissance publique de cette ressource,

Attendu votre emplacement peu stratégique qui provoque un ralentissement choquant du trafic automobile,

Vous êtes condamnée à disparaître.

PISSE MANNEKE!

• LESLIE DOUMERC (TEXTE & SCRIPT) & EMMANUEL TÊTE (ILLUSTRATION)

À Bruxelles, comme nulle part, on est souvent pris d'une envie urgente.

ALLEZ SAVOIR POURQUOI!

Pour assouvir ce besoin naturel, la commune a mis en place des toilettes publiques et urinoirs répertoriés sur le site www.bruxelles.be au rayon « environnement et propreté ».

URINOIRS & TOILETTES

1. RUE DU MIDI
2. GARE CENTRALE
3. GARE CENTRALE
4. RUE DE LA CROIXE
5. RUE DES MINIMES
6. PLACE DE HAL
7. GARE DU MIDI
8. RUE DES MINIMES
9. PLACE DU 20 DE BRUXELLES
10. PLACE ANTOINETTE
11. PLACE FOUVREAU
12. RUE SAINT CHRISTOPHE
13. PLACE DE NOUVEAU MARCHE AUX HERBES
14. PLACE DE DEBRAYE
15. PLACE D'ANVERS
16. PLACE DE L'ÉPIER

Selon ce site, on trouve dans le centre-ville de Bruxelles 16 urinoirs et 5 toilettes publiques pour environ 54 000 habitants, sans compter les nombreux touristes et autres gens de passage!

C'EST PEU POUR LA CAPITAL DE LA BIÈRE!

Difficile de penser qu'à une époque les lieux d'aisance pullulaient dans notre capitale!

PETIT RETOUR DANS LE TEMPS...

Avant le XIV^e siècle, les toilettes sont inconnues du grand public, ce qui n'est pas un souci dans un milieu majoritairement rural. Bien au contraire, les excréments humains et animaux participent à l'entretien de la fertilité des sols. Alors on se soulage gaiement dans les champs!

J'AI MON PETIT SECRET!

En ville, la réalité est moins bucolique. À Bruxelles, les maisons équipées de commodités encore rudimentaires sont réservées à l'élite, et la majorité des honnêtes citoyens font leur petite affaire où ils peuvent : à l'abri d'un arbre, dans le recoin sombre d'une ruelle, ou sur des murs discrets.

Pour gérer toutes ces immondices éparpillées dans les rues, un maire des boues (« modermeyer ») est chargé de nettoyer les ruisseaux et d'organiser le transfert hors de la ville des déchets solides collectés par les habitants. Malgré ce semblant d'organisation, la ville médiévale reste très sale... À partir du XVI^e siècle, les épidémies qui affectent l'Europe rendent les gens très méfiants envers les déchets nauséabonds.

NOT IN MY BACKYARD!

Les déjections humaines sont diabolisées à tel point qu'on somme les Bruxellois de verser le contenu des pots de chambre la nuit au-dessus des murailles!

Alors qu'au fil des siècles suivants, la ville ne cesse de se densifier, la notion d'hygiène commence à faire son apparition. Entre 1830 et 1890, Bruxelles passe de 90 000 à 150 000 habitants... autant de producteurs de déjections supplémentaires à gérer par la collectivité.

C'EST L'ÉPOQUE DES TERRILS

Parallèlement, la bourgeoisie montante qui fait de la pudeur une nouvelle valeur, se donne pour mission de masquer les opérations intimes. Après moult requêtes auprès de l'assemblée municipale, la Ville de Bruxelles se dote de sa première série d'urinoirs en 1845. La police est encouragée à verbaliser tous ceux qui se soulagent encore dans la rue. C'est le début d'une querelle houleuse entre ardents partisans et farouches adversaires des lieux d'aisance publics, tous mus par de hautes considérations morales.

VA CHIER CONNARD

TROUDUC

Une bataille que les pro-urinoirs gagneront puisqu'à la fin du XIX^e siècle, on compte plus de 120 édicules dans le Pentagone. C'est la Belle Époque des pissotières ! Mais les « antis » n'ont pas dit leur dernier mot et influencent l'opinion publique en critiquant vivement ces petits coins. Leur sont reprochées leur rouille, leur saleté, leur laideur, mais surtout leur immoralité. Sans trop rentrer dans les détails, ces urinoirs seraient devenus des temples du vice qui abritent des détraqués sexuels et des vandales. Finalement, la ville cède aux pressions des riverains exaspérés et commence à démanteler les édifices qu'elle a eu tant de mal à imposer.

Une tendance qui s'accroît au cours du XX^e siècle : à mesure que les toilettes privées apparaissent dans les logements, les toilettes publiques disparaissent des rues.

FERMETURE ECLAIR

Aujourd'hui il reste bien peu de ces vestiges du passé. La pissotière adossée à l'église Sainte-Catherine est l'une des rares à avoir été conservée et restaurée.

AMEN

Les nouveaux urinoirs ont un look plus moderne mais leurs courbes trahissent encore les angoisses d'antan.

SUFFISAMMENT OUVERT POUR NE PAS DEVENIR UN LIEU DE DÉBAUCHE

SUFFISAMMENT FERMÉ POUR NE PAS DEVENIR TROP D'INTIMITÉ

Et qui sont comme souvent les grandes oubliées de l'Histoire ?

Avant, les décideurs partaient du principe que les femmes, dépourvues du droit de vote, ne sortaient pas trop dans la rue et ne picolaient pas : elles n'avaient donc pas besoin de lieux publics pour satisfaire leurs besoins intimes. Une position difficilement compréhensible à l'époque et, a fortiori, plus du tout justifiable aujourd'hui.

Alors pourquoi y a-t-il davantage d'urinoirs que de toilettes publiques ?

D'ABORD TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT C'EST MOINS Lourd à installer. ENSUITE LES URINOIRS RÉPONDENT D'AVANTAGE AU BESOIN DE PROPRETÉ CAR ON RECENSE PLUS DE FAITS D'URINE SUR LA VOIE PUBLIQUE PAR DES HOMMES.

Romain De Reusme, collaborateur au cabinet de Karine Lalieux, échevine de la Propreté de la Ville de Bruxelles

Peut-être que si les femmes se mettent à pisser dans la rue, on leur construira plus de toilettes...

DÉSAVANTAGÉES PAR LA NATURE, MESDAMES VOUS POUVEZ TOUJOURS OPTER POUR UNE DE NOS TROUVAILLES PERMETTANT DE FAIRE PIFI DEBOUT!

LA "GYMNASTIQUE ANATOMIQUE"

DIRIGER LE FLUX À L'AIDE DE SES DOIGTS. POUR ÉVITER LES FUITES, UNE RÉVISION DE SON ANATOMIE EST VIVEMENT CONSEILLÉE !

LE "CORNET DE Frites"

2,99-

EXISTE MÊME POUR FILLETTE ÉCOLE, BIODÉGRADABLE À UTILISER EN POSITION DU SKIBUR* IDÉAL DANS LES FESTIVALS

L'ENTONNOIR

SILICONE MÉDICALE ANTI FOÏTE COMPACTABLE DISCRET 19,90-

CONCEPTION INNOVANTE

POUR UNE FEMME DU XXII^e SIÈCLE, MODERNE ET PRATIQUE ! ROSE, TORQUAISE, VIOLET ÉLECTRIQUE, VERT OLIVE, JAUNE PIFI

L'URINETTE FIXE

CONSOMME MOINS D'EAU ET PREND MOINS DE PLACE QU'UNE TOILETTE CLASSIQUE MOINS DE TEMPS D'ATTENTE... L'ENTREPRISE AMÉRICAINE FABRIQUANT CES URINETTES A ÉTÉ RÉCÉMMENT VENDUE À UNE ENTREPRISE JAPONAISE, QUI EN A STOPPÉ LA PRODUCTION * A FAIT ON BIDE

Et parmi celles qui ne sont pas inspirées par ces gadgets, il y a celles qui paieront 50 centimes pour pouvoir uriner, il y a celles qui se retiendront jusqu'à leur maison pour se soulager... et puis il y a celles qui n'ont ni 50 centimes, ni maison. « Paulette » (nom fictif) a passé 8 ans dans la rue.

Pour faire ses besoins, elle allait à l'église parce que le curé la laissait entrer mais seulement entre 10h et 17h.

Une fois, un policier l'a surprise en plein « délit d'incivilité » et lui a mis une amende de 75 euros. C'était il y a 3 ans, aujourd'hui cette « taxe pour faits d'urine » est passée à 100 euros.

Les bars et les cafés ne lui ont presque jamais laissé l'accès libre à leurs toilettes, idem pour les « Madames Pifi » des WC publics dans les gares. Pas d'entrée sans monnaie.

À force de se retenir le plus longtemps possible et de fréquenter des toilettes sales, elle a développé tout un tas d'infections urinaires.

« Paulette » dit qu'il y a autant de femmes que d'hommes à la rue, mais que les femmes sont moins visibles car elles bougent tout le temps par souci de sécurité.

Face à cette pénurie, plusieurs actions citoyennes se sont mises en place pour revendiquer le droit à plus de toilettes publiques. Parmi elles, le festival Pispot organisé par l'ASBL Chez Nous-Bij Ons jusqu'en 2012. En 2013, le festival a été annulé car la ville a jugé que les revendications avaient été satisfaites. Certes, 2 nouvelles toilettes ont été installées sur les places de la Bourse et Annessens. Mais c'est encore bien peu.

ON FAIT DES DEMANDES POUR EN CONSTRUIRE PLUS MAIS LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET SITES A REFUSÉ LE FORMIS D'URBANISME POUR MOTIF ESTHÉTIQUE

ET CES NOUVELLES TOILETTES SONT PAYANTES...

QUI MAIS NOUS CONSIDÉRONS QUE 20 CENTIMES, CE N'EST PAS PROHIBITIF, C'EST UN PETIT ENGAGEMENT POUR ASSURER UNE CORRECTE UTILISATION DE LA TOILETTE

On se plaint, on se plaint, mais est-ce que l'eau est moins verdâtre ailleurs ?

À AMSTERDAM, IL EXISTE DES PISSOIRS QUI RÉCUPÈRENT LE PROSPERME CONTENU DANS L'URINE POUR FAIRE DE L'ENGRAIS

L'ÉTÉ DERNIER, OSTENDE A ÉTÉ LA PREMIÈRE VILLE BELGE À INAUGURER L'URILABY, UNE TOILETTE PUBLIQUE RÉTRACTABLE POUR DAMES

À BERLIN, DES TOILETTES POUR PERSONNES TRANSGÉNÉRIQUES ONNEMENT À FAIRE LEUR APPARITION

À PARIS, ON RECENSE PRÈS DE 400 SANISSETTES GRATUITES

Et pendant ce temps à Bruxelles, ce besoin pressant de nouvelles toilettes publiques est relégué aux oubliettes, telle la Jeanneke-Pis, toute discrète au fond de sa ruelle...

Sources :

- ... « Petits coins dans la grande ville. Les toilettes publiques du Moyen Âge à nos jours », C. Billen & J-M Decroly, Musée de la Ville de Bruxelles, 2003.
- ... « La guerre des urinoirs », tiré du livre « Notre Bruxelles oublié », Jean d'Osta, éditions Rossel, 1977.
- ... « Toilettes du monde », Morna E. Gregory & Sian James, éditions Hoëbeke, 2007.
- ... Les usagers des toilettes et urinoirs publics de Bruxelles : www.bruxelles.be
- ... Romain de Reusme, collaborateur au cabinet de Karine Lalieux, échevine bruxelloise de la Propreté Publique.
- ... Les membres de l'ASBL « Chez Elles » et Rim Id Miloud, la coordinatrice.

MAIS OÙ SONT PASSÉS LES BARBECUES ?



À Vienne ou Berlin, lorsque les beaux jours arrivent enfin, il est temps d'aller au parc, de se mettre au charbon et d'allumer les barbecues. Cependant ici, sans jardin privé, une question fondamentale nous taraude tous : « mais, où sont les barbecues ? »...

BRILLER SOCIALEMENT LORS DE VOTRE PROCHAIN BARBECUE

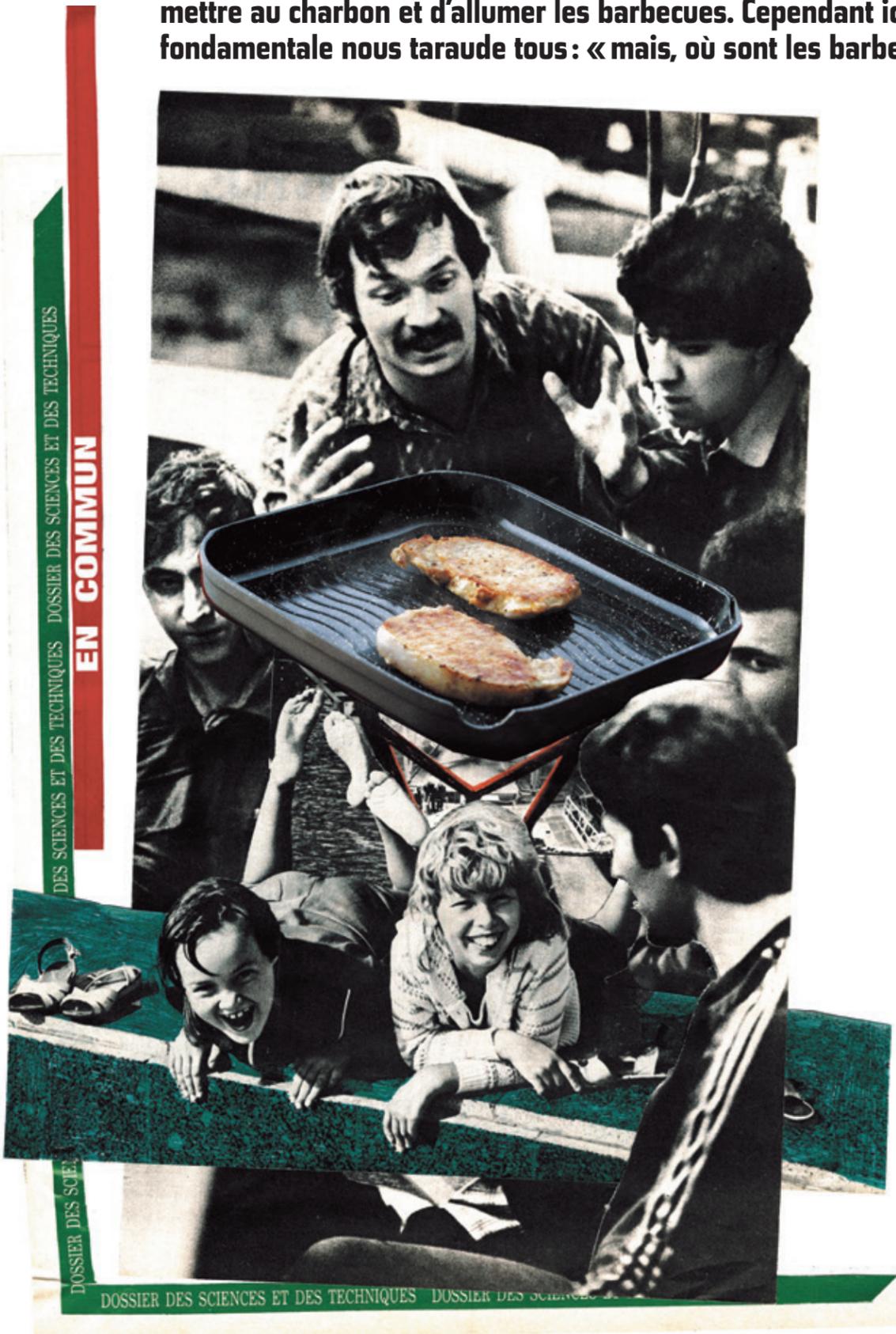
La Région de Bruxelles-Capitale compte au total 122 671 jardins privés occupés pour une population approximative de 1 119 000 d'êtres humains. Soit en moyenne 0,1 jardin par Bruxellois. C'est en fait beaucoup : les espaces verts bruxellois sont constitués à 32% de jardins privés. Les parcs et jardins publics représentent quant à eux seulement 12% des espaces verts. Alors Bruxelles, une ville verte et accessible ? Eh bien non, étant donné que la majeure partie de ses espaces verts sont des jardins privés. D'ailleurs, ce serait pas mal de se griller des petits champignons au Domaine royal, non ?

Que signifie cette absence de mobilier urbain dans nos parcs ? La Région de Bruxelles-Capitale, en n'autorisant pas la présence de barbecues dans les parcs, contribue à la logique de réduction des dépenses et d'aseptisation des parcs et jardins de la ville. Disparition d'espaces pour se bécoter, gazons manucurés et protégés par de gigantesques aubépines limitant la présence des SDF, odeurs et nuisances éjectées, telle est la morne destinée de nos parcs. Un bon espace public est un lieu de rencontre, de discussion entre ses habitants. Limiter les usages et les errances des habitants dans ces lieux, notamment celles des personnes défavorisées, n'aboutit pas au but de transformer les parcs en espaces publics, mais en espaces réservés pour les classes supérieures.

LE BARBECUE S'EMBOURGEOISE

« La "bouffe" autour du barbecue est le rite caractéristique de cette constellation centrale, rite en tout point opposé au repas bourgeois. Ni hiérarchie affirmée ni répartition ritualisée des rôles. Tout est inversé : le grillé remplace le rôti, le dehors le dedans [...], l'égalité la hiérarchie ». Si le barbecue était à la base une pratique populaire, il s'est « démocratisé par le haut » depuis les années 1960. Cependant, en ne laissant que les Bruxellois disposant d'un jardin privé se délecter d'un barbecue, Bruxelles a finalement réussi à réserver l'exclusivité du barbecue aux seuls propriétaires de jardins. Au-delà d'une pratique festive, le barbecue est un moment partagé qui doit être accessible à tous ! Sur ce, je vous souhaite une bonne saucisse, halloumi, poivrons... dans les lieux que vous désirez !

• MAËTTE LANNUZEL



MAËTTE LANNUZEL

Selon le règlement général de police section 6 (« Feu et fumées ») article 23, 4^{ème} alinéa : « les barbecues sont [uniquement et sous conditions] autorisés dans les jardins privés ». Dans les autres cas, ils sont strictement interdits (que ce soit sur un balcon privatif, dans un jardin public...). En effet, l'alinéa 1 du règlement général de police section 6 Feu et Fumées, article 23, nous apprend qu'« il est interdit d'incommoder de manière intempestive le voisinage par des fumées, odeurs ou émanations quelconques ». Bref, si vous ne faites pas partie des heureux bénéficiaires d'un des 122 671 jardins privés à Bruxelles, vous n'avez pas le droit d'émettre d'aléchantes odeurs de barbecue. À quelques petites exceptions près.

OÙ FAIRE VOTRE BARBECUE SANS ACCÈS À UN JARDIN PRIVÉ ?

• Première option : vous avez la chance d'être Ucclois, le Parc de la Sauvagère à Uccle offre un barbecue gra-

tuit et en plein air. Attention, en raison de son succès, il faut réserver au minimum 10 jours à l'avance.

• Seconde option : vous pouvez aussi installer votre tente au camping de Bruxelles pour profiter de l'infrastructure en place.

• Troisième option : au Parc de Woluwe, vous pouvez participer pour la modique somme de 10 à 70 euros, au Brussels Urban BBQ. « Une occasion de déguster en toute liberté, un délicieux barbecue préparé par des chefs de renom ».

• Enfin, si l'argent vous manque, que vous n'avez pas envie de flamber, que le Parc de la Sauvagère est déjà pris d'assaut, le camping complet, et vous avez déjà été surpris par un agent de police en train de faire votre barbecue sur votre balcon ou sur les parterres de l'Atomium, alors une seule solution s'offre à vous : l'exil. Le site internet « On fait la fête » vaut le détour car il dispose d'une carte *opensource* avec des photos et un descriptif précis et méticuleux des barbecues en plein air de toute la Belgique.

Sources :

→ « Vade-mecum du barbec' à Bruxelles », Lavenir.net, 24 juin 2013 : www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130624_022
→ « Les partisans du goût », 15 août 2013, Urbanbbq Bruxelles : www.urbanbbq.be
→ « La seconde révolution française 1965-1984 », H. Mendras, Gallimard, 1994.
→ Préviation barbecue, Météo Belgique, 2014 : www.meteobelgique.be/previsions/barbecue.html
→ « Où trouver un barbecue en plein air ? », On fait la fête, 1^{er} septembre 2009 : www.onfaitlafete.be/corps.php?action=10&titre=voir_articled&#titre5

→ « Faire un barbecue à Bruxelles », O. Regout, 30 mai 2013 : www.brusselslife.be/fr/article/faire-un-barbecue-a-bruxelles
→ « Jardins privés bruxellois : de leurs impacts environnementaux à leur intégration dans le maillage vert régional », J. Ruelle, Université libre de Bruxelles, 2012 : http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_11_12/MFE_Ruelle_11_12.pdf
→ « Les barbecues sont-ils autorisés à Bruxelles ? », Ville de Bruxelles, septembre 2013 : <http://www.bruxelles.be/artdet.cfm/6751>



ISABELLE DROCHAIN



GIULIETTA LAKI



CAROLINE JADOT

LES ESPACES VERTS À BRUXELLES

- JARDINS PRIVÉS : 32%
- BOIS : 20%
- PARCS ET JARDINS PUBLICS : 12%
- DOMAINES PRIVÉS : 10%
- FRICHES : 7%
- TERRES AGRICOLES : 7%
- TERRAINS DE JEUX, DE SPORT ET DE LOISIRS : 4%
- TALUS DE CHEMIN DE FER : 3%
- ESPACES ASSOCIÉS À LA VOIRIE : 3%
- CIMETIÈRES : 2%

CÉCILE MICHEL



GIULIETTA LAKI



GIULIETTA LAKI

opinion | mirage ! sac ou mobilier ?

« Bruxelles pas belle » écrivait l'an dernier des journalistes français, relayés par des expatriés dénonçant la malpropreté qui règne dans la capitale de l'Europe... Un phénomène souvent associé aux déchets et plus particulièrement aux sacs poubelles qui traînent sur les trottoirs. Une particularité belge ?



GWENÉAL BRÈS



CAROLINE JADOT



FLORENCE ANIGNER

L'invention du sac-poubelle, attribuée aux Canadiens Harry Wasyluk, Larry Hansen et Frank Plomp, remonte à 1950. Lors d'une émission spéciale diffusée récemment sur CBC Television, le sac-poubelle a été classé 36^{ème} parmi les 50 inventions canadiennes les plus importantes. Avant son apparition, les déchets étaient récoltés dans des poubelles en fer qui produisaient un vacarme insupportable lors des collectes.

Mes recherches pour déterminer la naissance des sacs-poubelles sur les trottoirs de Bruxelles sont restées vaines. Les administrations responsables de la propreté publique ne sont pas en mesure de fournir un historique, de donner des détails ou des statistiques.

Les Bruxellois que j'ai interrogés ne se souviennent pas, ou très peu, de la transition entre

la poubelle classique métallique et le sac-poubelle dans leur ville. La collecte de porte-à-porte en Belgique a toujours existé mais la généralisation de l'utilisation des sacs-poubelles déposés sur le trottoir a probablement débuté dans les années 1970. Depuis, ils règnent majestueusement sur les trottoirs bruxellois et sont devenus, sans la moindre publicité, des cartes de visite de Bruxelles.

BRUXELLES AGRÉABLE MAIS SALE...

Bruxelloise d'adoption, j'ai été surprise, pour ne pas dire choquée, comme de nombreux touristes, visiteurs ou expatriés, par la vision de ces monstres en plastique blanc envahissant les trottoirs de la ville.

Une étude menée auprès de 9000 travailleurs internationaux conclut que Bruxelles est une capitale agréable à vivre mais trop sale. Le

problème majeur étant précisément les sacs-poubelles qui traînent partout, certaines personnes allant jusqu'à parler de décharge à ciel ouvert. Les ordures qui s'éternisent dans la rue sont soit des poubelles collectées en retard, soit des sacs jetés sur les trottoirs en attendant le prochain enlèvement, au lieu d'être stockés dans un coin de la maison. Cette action est pourtant légalement punissable puisqu'en principe, les sacs-poubelles ne peuvent être déposés sur les trottoirs qu'à partir de 18h la veille de l'enlèvement.

Cette vision donne une image déplaisante de la capitale belge. Mais, depuis mon arrivée à Bruxelles, j'ai constaté avec curiosité que les citoyens ne semblent pas du tout dérangés par ces immondices auxquelles ils sont habitués et s'étonnent au contraire de ce qu'on les interroge

sur le sujet. La grande majorité d'entre eux ne se pose pas la question de savoir si la situation est dérangeante et la réponse la plus souvent exprimée est « parce que c'est comme ça ».

Et pourtant, dans d'autres villes européennes, la collecte d'immondices paraît mieux organisée. À Berlin ou Marseille, les points de collecte se retrouvent presque à chaque coin de rue et, dans certains quartiers de Madrid, des conteneurs sont vidés quasi quotidiennement. À Bruxelles aussi, les poubelles pourraient être regroupées aux coins des rues ou à intervalles réguliers. En dehors du caractère plus esthétique, cela aurait pour avantage de faciliter considérablement le travail des éboueurs et de limiter le coût de transport ainsi que le trafic routier.

Récemment, le Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-

Capitale chargé de la Collecte et du Traitement des Déchets et de la Propreté publique a déclaré que « le principe du sac-poubelle est dépassé et ne convient plus à une ville d'aujourd'hui. Il faut peut-être réfléchir et revenir au système de conteneur, de la poubelle en dur devant la maison ». Nous avons donc fait le tour et revenons au point de départ, certaines communes comme Auderghem et Woluwé Saint-Pierre ayant déjà décidé de réinstaurer l'utilisation de poubelles rigides. Évidemment, cela ne résoudra pas entièrement le problème de saleté à Bruxelles. L'essentiel resterait encore à faire : éduquer et sensibiliser les Bruxellois à cet enjeu.

• MALGORZATA WYSOCKA

LA « PRÉVENTION SITUATIONNELLE » : KÉSAKO ?

Caméras de surveillance, bancs publics peu accueillants, éclairages dissuasifs... Peut-être avez-vous remarqué tous ces mobiliers urbains inhospitaliers qui pullulent aux quatre coins de la ville. Ils peuvent tous être regroupés sous une appellation commune : les dispositifs de prévention situationnelle. Nous nous sommes penchés sur le sujet pour en comprendre les tenants et aboutissants.



La prévention situationnelle repose sur le principe qu'un certain aménagement de l'espace permet de réduire la probabilité du passage à l'acte délinquant. Ce concept apparaît pour la première fois dans les années 1970, en Grande Bretagne, et se décline en différents procédés : la vidéosurveillance, l'éclairage ou encore les dispositifs anti-SDF. Sa particularité est de ne plus s'intéresser aux causes du « crime » ni aux conditions sociales de son apparition mais de se focaliser sur le passage à l'acte, en tentant de rendre celui-ci plus difficile, plus risqué et moins profitable. Ainsi, au lieu de s'interroger sur les causes de la délinquance et sur les raisons de la vulnérabilité de certaines populations à risque (ce qui était caractéristique de la prévention sociale), on cherche plutôt à influencer les circonstances du passage à l'acte, en jouant principalement sur l'environnement et le design urbain. La recherche de sécurité va ainsi se trouver incarnée dans des dispositifs, transformant l'urbanisme en levier d'action – parmi d'autres – contre le « crime ».

Selon cette logique, si les incitations à commettre des actes délictueux sont réduites par la modification de l'espace (en plaçant par exemple des caméras de surveillance ou en rendant difficile voire douloureux le fait de s'allonger sur un banc), les comportements se modifieront également (on s'abstiendra de voler ou de dormir dans l'espace public).

Ces politiques reposent donc sur un présupposé spatialiste relativement fort selon lequel modifier l'espace permet d'avoir une incidence sur les comportements sociaux. Notons que la mise en place des dispositifs de prévention situationnelle peut être l'initiative des pouvoirs publics mais également de sociétés privées, de commerçants, de copropriétés etc.

DÉPLACER LE PROBLÈME

Cependant, cette logique selon laquelle modifier l'espace suffit pour modifier les comportements a deux limites. Premièrement, la prévention situationnelle ne prend pas en compte les logiques struc-



EVA SEPTIER/DERIGNY

turelles liées à ces comportements et ne résout pas les problèmes qu'elle entend contrer mais contribue à les déplacer. Un SDF empêché de dormir sur un banc équipé d'un dispositif anti-SDF se verra seulement contraint de chercher un autre banc pour s'allonger. Le problème est alors déplacé et non pas résolu. Ainsi, certains voient dans la prévention situationnelle « un moyen commode pour reculer le moment de traiter les véritables problèmes de fond, à savoir les problèmes socio-économiques »¹. Il faudrait que des réponses plus structurelles soient apportées, notamment, dans le cas des SDF, en ce qui concerne l'offre de logement social (qui n'est toutefois qu'un facteur parmi d'autres pouvant conduire à la rue). Comme le dit Lucie Martin de l'ASBL Diogène : « il semble avant tout important de prendre la mesure des enjeux globaux dans lesquels ces questions s'inscrivent. Parce que la problématique du sans-abrisme est intimement liée à celle du logement, prendre des mesures structurelles en la matière doit être une priorité. Penser de la sorte, c'est alors préférer une approche préventive qui agit d'abord sur les causes plutôt que sur les conséquences »². Or c'est bien dans la logique inverse que s'inscrit la prévention situationnelle.

Secondement, le déterminisme spatial a ses limites concernant la modification effective du comportement et des détournements sont toujours possibles. En effet, l'environnement spatial ne peut jamais expliquer totalement le comportement humain ou, pour le dire autrement, le comportement humain n'est jamais uniquement un produit de son environnement spatial. L'expérience démontre d'ailleurs que ces aménagements spatiaux n'ont pas toujours l'effet escompté. Dans le cas de la lutte contre la délinquance par exemple, « les évaluations empiriques montrent que la vidéosurveillance a une efficacité très limitée pour réduire le crime »³. L'efficacité des dispositifs de prévention situationnelle est donc remise en question.

INÉGALITÉS

Il est intéressant de s'interroger sur les populations visées par les politiques de prévention situationnelle. En effet, celles-ci sont prévues pour s'adresser à des individus génériques/anonymes et sont impersonnelles, étant susceptibles de modifier le comportement de tous les individus quels qu'ils soient. Or, cette indifférence technique est purement formelle car tous les groupes sociaux ne sont pas concernés de la même façon. Cela amène certains auteurs à dire que « la prévention situationnelle s'accompagne d'un urbanisme répressif dont les principales cibles seraient les populations marginalisées »⁴ que l'on cherche à chasser de l'espace public.

Notons d'ailleurs que, malgré la décriminalisation de la mendicité et du vagabondage en Belgique, en 1993, la tolérance à l'égard des SDF est loin d'être manifeste. En effet, la loi ne les interdit pas mais « les pratiques de survie qu'ils développent sont, elles, de plus en plus sanctionnées »⁵. Ces sanctions assimileraient donc les pauvres à des délinquants, voire des criminels.

QUEL TYPE DE POUVOIR ?

Une des critiques souvent adressées à la prévention situationnelle est que ces dispositifs seraient une incitation à verser dans un monde totalitaire, où tous nos comportements seraient contrôlés. Si cela peut apparaître de manière évidente dans le cas des caméras de surveillance, cela se fait de manière plus détournée à travers le mobilier anti-SDF car celui-ci se développe sous le couvert du design, de l'esthétisme ou de l'utilitaire. Il n'est alors pas identifié comme répressif alors qu'il résulte de décisions conscientes et volontaires de la part des pouvoirs publics (ou des acteurs privés), qui cherchent délibérément à empêcher certains comportements. Ces mesures sont donc symboliquement et matériellement tout aussi pénalisantes que des lois ou des interdictions plus formelles. Mais une différence de taille est qu'elles passent par un aménagement de l'espace et ne reposent pas sur une contrainte explicite puisque « le principe de la prévention situationnelle est d'empêcher, de susciter ou d'influencer des comportements sans recourir à la coercition »⁶. Pourtant, bien qu'il s'agisse de dispositifs de sécurité passive, cela n'en constitue pas moins une forme d'exercice de pouvoir.

Cependant, parce qu'ils reposent sur l'incitation et non sur la coercition, ces dispositifs sont peu visibles comme l'expression d'un rapport de force et auront donc tendance à être moins sujets à controverse. En effet, « il est raisonnable de penser que l'absence formelle de coercition rend les dispositifs de prévention situationnelle plus consensuels »⁷. Leur caractère désincarné renforce également ce phénomène. Rappelons effectivement que ces politiques passent par des objets, et non des personnes, qui sont là pour désinciter, et non pour interdire formellement. Dès lors, certains n'hésitent pas à dénoncer le « caractère presque insidieux de ces dispositifs, qui opèrent à l'insu du libre arbitre des individus »⁸.

UNE LOGIQUE COMMERCIALE ?

On peut également voir un lien émerger entre logique sécuritaire et logique commerciale. Quand un établissement de l'Horeca par exemple installe un dispositif anti-SDF devant sa façade, le lien entre logique sécuritaire et commerciale semble évident : les tenanciers souhaitent un aménagement de l'espace qui favorise la consommation et voir un SDF sur un banc devant le restaurant où l'on s'apprête à aller manger n'est sans doute pas propice à la consommation. Il s'agit d'une logique clientéliste, d'une rationalité marchande. Mais quid quand l'initiative vient des pouvoirs publics ? Ceux-ci semblent appliquer la même logique à l'espace urbain, portés par un contexte où le *city marketing* est roi et où il importe pour une ville de « se vendre » et d'être attractive en vue de concurrencer d'autres villes. Cette logique d'attractivité passe alors en partie par des mécanismes d'embellissement de l'espace public (d'où il faut alors exclure les SDF) et par la question de la sécurité (diminuer le sentiment d'insécurité et gérer les marginaux, en installant par exemple des caméras). Politiques de sécurité et poli-

1. « De la prévention situationnelle à l'espace défendable. Éléments de débats pour des réponses innovantes en termes de sécurité de proximité », L. Dos Santos : www.poly-gones.com/docs/articles/prev_situationnelle.pdf
2. « Urgence hivernale – l'ouverture d'un centre d'hébergement. Enjeux pour le quartier et pour les différents acteurs impliqués », Q. Dardenne & L. Martin : www.lstb.be/pdf/diogenes%20Dhd%202010-2011%20Recherche%20resume%20DEFINITIF.pdf
3. « Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », F. Bonnet, « Politix », n°97, 2012.

4. « Urbanisme et prévention situationnelle : le cas de la dispute des professionnels à Lyon », B. Benbouzid, « Métropoles », n°8, 2010.
5. « Des taches dans le paysage : mesures et démesures envers les sans-abris dans l'espace public », L. Martin : <http://www.lejim.info/spip/spip.php?article308>
6. F. Bonnet.
7. Ibidem.
8. Ibidem.
9. B. Benbouzid.

tiques commerciales peuvent donc apparaître comme indissociables, la première logique étant alors subordonnée à la seconde.

UNE MISE EN ŒUVRE NÉGOCIÉE

Les politiques et dispositifs de prévention situationnelle font débat parmi les professionnels qui sont chargés de les mettre en œuvre. Une négociation, parfois rude, se joue entre différents groupes professionnels impliqués dans les politiques urbaines en vue de trouver un compromis autour de ces dispositifs. Dès lors, pour certains, le risque de tomber dans un monde totalitaire est moins prégnant puisque « la norme délibérative invite à une mise en question permanente des conceptions en matière de sécurisation des espaces urbains »⁹. Ce qui n'enlève rien au bien fondé des questionnements et critiques formulés à l'encontre de la prévention situationnelle.

• CLÉMENCE BOCQUET



LÉGENDE CONVIVIALE

« Des aménagements plus conviviaux pour un environnement urbain plus sûr », dit la légende. Sur la photo, une jeune femme tranquillement assise à côté d'une amie tenant une peluche dans les bras sous le regard de celui qu'on devine être son compagnon, poussette dans les mains, tandis que deux autres personnes jouent de la musique... Nous sommes à deux pas du Parvis de Saint-Gilles. La petite place est toute propre, les arbustes effeuillés bien droits. Pas d'étranger, d'adolescent, de vieux, d'alcoolique, de famille nombreuse ni de SDF à l'horizon. Cette image d'Épinal, trouvée dans une brochure éditée par cette commune fière d'abriter « le petit Montmartre bruxellois », colle parfaitement à l'image jeune, décontractée et artistique qu'elle veut se donner pour attirer les classes moyennes. Il s'agit ici de vanter les aménagements effectués sur le territoire communal, censés procurer un sentiment de sécurité et de convivialité. Comme ailleurs à Bruxelles, la tendance est donc aux nouveaux bancs individuels et design. Mais en terme de convivialité, on repassera. Comme le notent d'ailleurs les observateurs : dans la réalité, ces tristes sièges restent désespérément vides...

• GWENAËL BRÉES

L'AUTRE IRIS DE BRUXELLES

Aujourd'hui la vidéosurveillance fait partie intégrante de nos quotidiens. La production spatiale de la ville a suivi le cours de la modernisation technologique, l'espace public en première ligne. Certaines autorités publiques tentent de nous rassurer : la caméra de surveillance ne serait qu'un simple outil de plus, nécessaire à une bonne gouvernance. Mais la présence de cet iris artificiel, tout comme sa banalisation, continue de faire polémique.



LIVOURKELS

Protection des biens publics et privés, lutte contre le terrorisme, les incivilités et les infractions, respect de la propriété privée, ... autant d'arguments en faveur de l'installation de ces petits dispositifs attentifs, complétés par une pancarte tout aussi discrète pour nous prévenir de la présence des caméras. Aujourd'hui, cette surveillance de l'espace public est effective mais controversée : elle met en péril le respect de la vie privée et des libertés individuelles qui pourraient se voir réduit à des actes conventionnels, conformes aux « bons usages » de l'espace public. La législation tente de nous rassurer (voir encadré) et autorise toute personne ayant été filmée à se procurer les enregistrements sur lesquels elle apparaît. Nous pouvons ainsi être certains que notre image nous appartient et ne sera pas utilisée à des fins abusives. Quant au caractère douteux que cette surveillance accrue pourrait attribuer aux personnes, ceux qui se sentiraient surveillés ou suspectés en permanence peuvent se rassurer tout de suite : bientôt, on n'entendra plus parler de « vidéosurveillance »... mais de « vidéo-protection » ! On est aussi en droit de se demander si cette évolution linguistique n'est pas destinée à légitimer l'installation de vidéosurveillance. Des aménagements qui peuvent être mis en lien avec des transformations urbaines à l'échelle de quartiers, voire de régions.

UNE RÉPARTITION INÉGALE

La vidéosurveillance s'insère dans la ville de manière hétérogène et se positionne de manière différente

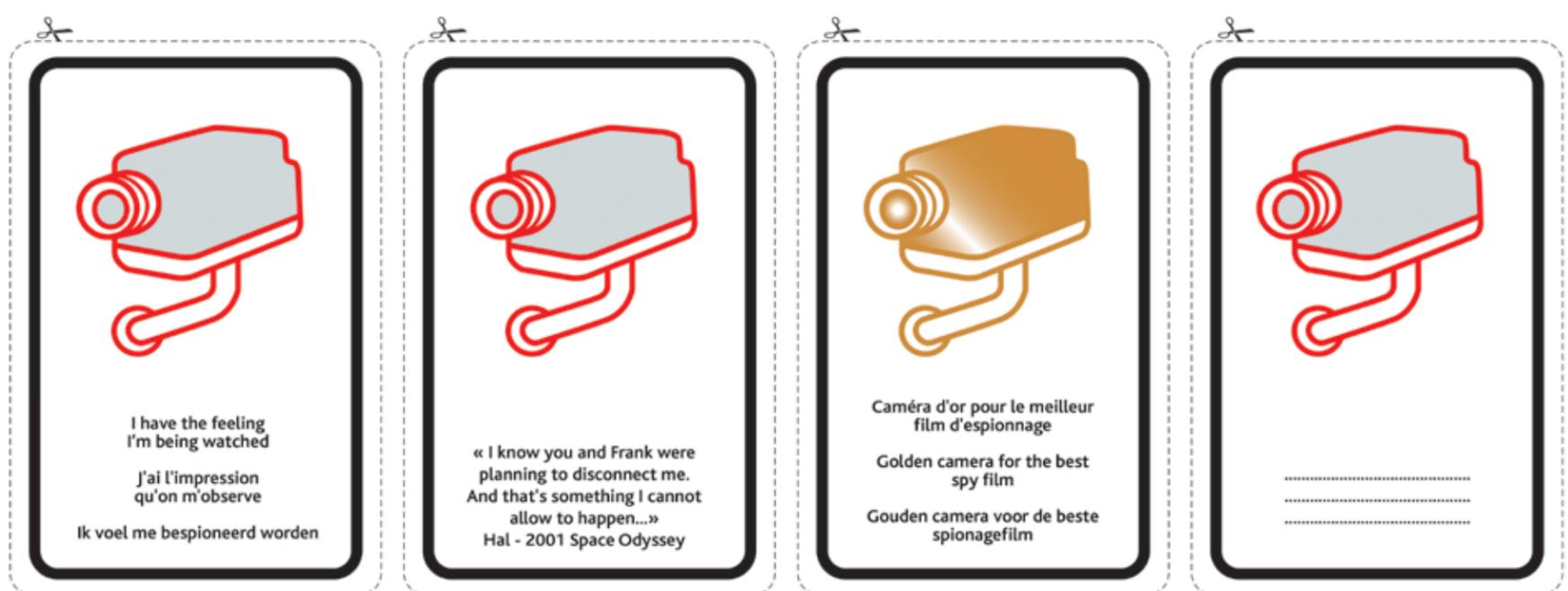
selon les contextes socio-économiques. Une étude de Christian Dessouroux, Mathieu Van Criekingen et Jean-Michel Decroly¹ publiée en 2009 montre que la géographie de la vidéosurveillance à Bruxelles est étroitement liée avec les politiques de « revitalisation » de certaines zones. La logique reste toujours la même : afin d'assurer l'attractivité des quartiers centraux aux abords du canal pour les classes moyennes et aisées ainsi que pour les entreprises, les politiques publiques régionales comme communales mettent la sécurité au centre de leurs préoccupations. Ainsi l'installation de dispositifs de vidéosurveillance se fait d'autant plus sentir dans les espaces les plus concernés par les politiques d'« embellissement ». La gentrification est au tournant... Ce sont donc les quartiers populaires qui se trouvent dans la mire de cette double politique. Les zones les plus riches de Bruxelles, quant à elles, sont soumises à des logiques très différentes en termes de surveillance. Il s'agit plutôt de sécurisation d'établissements et de logements privés ou de bâtiments institutionnels particuliers (comme les bâtiments de l'Union Européenne).

BRUXELLES SOUS LES PROJECTEURS

Dans l'absolu, 200 espaces publics seraient surveillés par des caméras à Bruxelles, avec en moyenne 7 à 8 caméras par lieu². Christian Dessouroux et ses collègues établissent que le nombre de caméras de surveillance est en accroissement à Bruxelles. Plusieurs événements plus récents relatés par les médias semblent confirmer

cette tendance. Prenons l'initiative de la Bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, Françoise Schepmans (MR), suite à l'agression d'un jeune homme à la Porte de Ninove. Elle consiste à introduire 120 nouvelles caméras et à la réparation des 69 déjà présentes sur le territoire communal³. Une intervention de 1,8 million d'euros. Autre exemple : la réalisation du Plan caméras 2010-2012 sur la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles. Ce dernier prévoyait d'augmenter de manière conséquente le nombre de caméras sur leur territoire d'ici 2012 : 235 nouveaux dispositifs de nouvelle génération⁴. Et ce pour un budget total de 8 millions d'euros. Deux exemples qui mettent aussi en lumière les coûts importants de la mise en application de ce type de politique.

La modernisation des techniques de vidéosurveillance à Bruxelles semble aussi en marche. Alors que des webcams retransmettent en direct sur internet des images de la Grand-Place, de la place De Brouckère ou encore de Bruxelles-les-Bains, d'autres évolutions des systèmes de surveillance sont bien plus inquiétantes. Ainsi la zone de police Bruxelles-Nord avait prévu en 2013 d'être équipée de 127 caméras « intelligentes »⁵. *Intelligentes*? Cela signifie que ces nouveaux dispositifs apprennent à distinguer les comportements habituels, dits « normaux », des comportements inhabituels, décrets « suspects ». Les officiers en charge de cette surveillance peuvent ainsi être avertis d'un rassemblement de personnes, d'une présence prolongée dans un



parking, d'un brusque demi-tour en voiture ou d'un usage trop régulier d'un distributeur de billets. Un scénario typique des films de science-fiction qui est pourtant aujourd'hui bien réel et pose de nombreuses questions. Quelles suites au fait de suspecter tout rassemblement de citoyens dans l'espace public? Quelle marge de liberté pour des comportements qui sortent de la norme? Qui choisit la limite entre «normal» et «suspect» pour diriger la sélection des caméras? Avec un peu d'imagination: à quand une arrestation sur base d'un comportement suspect alors même qu'on n'aura pas commis de crime? («*Minority Report*», quand tu nous tiens...)

Le Gouvernement bruxellois ne semble malheureusement pas prendre réellement ces questionnements au sérieux. Une étude devait être réalisée pour explorer les différentes possibilités de création d'une plateforme régionale de vidéosurveillance. Son élaboration, qui aurait lieu fin 2015, permettrait d'uniformiser les installations, chaque commune ayant actuellement son propre système. Cette plateforme faciliterait ainsi l'échange de données au sein de la région. L'étude, menée par le Centre de l'Informatique de la Région Bruxelloise (CIRB), devait se terminer fin 2013⁶. On attend avec un mélange d'amertume et de scepticisme les résultats de celle-ci, en se demandant si ce ne serait pas une étape importante vers toujours plus de vidéosurveillance.

EFFICACE ?

Dans de nombreux pays, le débat fait rage autour de l'efficacité de la vidéosurveillance. Faire l'étalage du pour et du contre n'est pas l'objet de cet article. Néanmoins, en nageant parmi le panel d'études et d'articles sur la question, plusieurs éléments paraissent primordiaux à souligner.

De nombreux auteurs remettent en question, étude à l'appui, l'efficacité des caméras de surveillance sur la prévention des activités criminelles. On y retrouve par exemple la recherche «Urbaneye» financée par l'Union Européenne⁷ ou encore le rapport du *Home Office* dont les fonds proviennent du Gouvernement britannique⁸. Les limites mises en exergue sont multiples:

- Bien que la vidéosurveillance ait participé à la résolution de certaines affaires criminelles (comme dans le cas du meurtre du jeune Joe Van Holsbeek en 2006), le bilan de cette utilité reste globalement modeste.
- En parallèle, les coûts de la vidéosurveillance sont conséquents et multiples: achat de caméras, entretien, personnel formé à leur utilisation, moyen de communication avec les collègues sur le terrain pour une réelle efficacité,...
- De la même manière que les pauvres sont balayés vers d'autres zones par la gentrification de certains quartiers, les caméras participeraient plus au simple déplacement de la criminalité plutôt qu'à son éradication.
- Lorsque les caméras remplacent d'autres types de surveillance, le bât blesse. Et ce, à la fois en terme d'efficacité pure mais aussi au niveau des

fonctions plus profondes de cohésion sociale ou d'intégration, intimement liées à la criminalité. Par exemple, il est évident qu'une caméra en bas d'un immeuble ne peut remplacer une équipe de surveillance et encore moins un concierge.

Malgré ces nombreuses critiques, la tendance globale est à l'accroissement de l'installation de dispositifs de vidéosurveillance. Comment expliquer cette prise de position politique alors que les arguments pro-caméras sont loin d'être généralement reconnus? Sans doute pouvons-nous émettre une hypothèse fidèle aux logiques de prévention situationnelle: les autorités publiques préfèrent prôner une intervention superficielle sur la criminalité – plus visible par les électeurs – plutôt qu'une remise en question du système économique et normatif à la base d'actes délictueux. En plus de cela, certains mettent en avant le mythe de la technologie comme réponse à tous les maux ou encore la pression due au marketing de la vidéosurveillance.

Aujourd'hui, il n'est pas rare que la question de l'efficacité tourne à l'évaluation purement technique. Les solutions à la criminalité seraient alors d'améliorer le système de vidéosurveillance aujourd'hui déficient. Cette logique masque les questionnements sociétaux qui se cachent derrière ces caméras et plus largement derrière la prévention situationnelle. La mise sous surveillance de la population et le fait de la suspecter sont-ils moralement acceptables? Voulons-nous réellement d'une société toujours plus méfiante et suspicieuse envers l'autre?

• STANISLAVA BELOPITOVA
& ALEXANDRE ORBAN

1. «*Embellissement sous surveillance. Une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles*», C. Dessouroux, M. Van Crielingen & J.-M. Decroly, ULB, paru dans la revue «*Belgeo*», 2009.

2. «*300.000 caméras de surveillance en Belgique: sont-elles vraiment efficaces?*», E. Blogie, «*Le Soir*», 30 novembre 2013.

3. «*Molenbeek: la Porte de Ninove, zone de non-droit?*», G. Wils & D. Courrier, Télé Bruxelles, 7 janvier 2014:

www.telebruxelles.net/portail/info/molenbeek/29330-molenbeek-la-porte-de-ninove-zone-de-non-droit

4. «*Un plan de 235 caméras sur trois ans*», M. Beaudelot, «*La Capitale*», 23 septembre 2013.

5. «*Des caméras de surveillance intelligentes*», J.-C. Pesesse & Y. Vangansbeek, Télé Bruxelles, 19 juillet 2012.

6. «*Bruxelles: vers une mutualisation des images de vidéosurveillance*», B. Doucet, publié sur le site Régional-IT Wallonie-Bruxelles, 25 juin 2013: www.regional-it.be/2013/06/25/bruxelles-videosurveillance-centralisation/

7. «*Urbaneye. CCTV in Europe, Final Report*», L. Hempel & E. Topfer, Technical University of Berlin, août 2004:

www.urbaneye.net/results/ue_wp15.pdf

8. «*Home Office Research study 292. Assessing the impact of CCTV*», M. Gill & A. Spriggs, Development and Statistics Directorate, février 2005: <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20110218135832/http://rds.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs/05/hors292.pdf>

9. «*Grand-Place: caméras de surveillance illégales*», M. Beaudelot, «*La Capitale*», 23 septembre 2013.



LÉGISLATION

La législation sur les caméras souhaite réglementer les usages sur de nombreux aspects: respect du code de la route, protection des biens, usages privés et publics, surveillance sur les lieux de travail, ... En Belgique, depuis le 21 mars 2007, une loi régissant l'installation et l'utilisation des caméras est d'application. Les principaux amendements exigent que toute nouvelle installation ait l'accord de la commune où elle est placée, qu'elle soit visible et signalée par un pictogramme. La Commission de la protection de la vie privée doit en être informée et les images ne peuvent être conservées au-delà d'un mois sous peine d'amende (entre 600 et 600 000 euros, en fonction de la gravité de l'infraction). Sans rentrer dans une analyse approfondie de la réglementation, on peut relever des atteintes aux libertés fondamentales, des insuffisances au point de vue de son application ou des ambivalences sur son contenu. En septembre dernier, le quotidien «*La Capitale*»⁹ faisait éclater au grand jour la présence de caméras illégales, installées avant même d'avoir un permis. Aussi, bien que la loi interdise aux caméras de surveillance de «*viser à recueillir des informations relatives aux opinions philosophiques, religieuses, politiques ou syndicales, à l'origine ethnique ou sociale, à la vie sexuelle ou à l'état de santé*», les caméras installées sur le boulevard Anspach ne seraient allumées que pendant les manifestations. Quel est l'objectif de cette pratique? Est-elle en cohérence avec la réglementation? Notons tout de même qu'enfreindre cette loi est punissable d'une amende de 250 à 1000 euros...

• STANISLAVA BELOPITOVA
& ALEXANDRE ORBAN

EXCUSEZ-MOI, OÙ PUIS-JE

AFFICHER MON AFFICHE ?

Cette question posée par curiosité auprès du Service Travaux de ma commune a été le point de départ d'une recherche imprévue : est-il possible, en tant que citoyen, d'afficher un message non commercial à Bruxelles ? En parcourant un bout de l'histoire de l'affichage et quelques règlements communaux, et en me promenant dans les rues, j'ai trouvé des pistes de réponse.



MAÏETTE LANNUZEL

Si aujourd'hui l'affichage est essentiellement publicitaire, il est encore courant pour la diffusion des activités culturelles et incontournable au cours des campagnes électorales, durant lesquelles des panneaux provisoires sont installés en quantité variable, chaque commune ayant la liberté d'établir son règlement en la matière. Des emplacements sont prévus pour la publicité commerciale ou électorale mais, pour mon affiche invitant à participer aux activités de mon ASBL, ma commune a-t-elle un bout de mur ?

EMPLACEMENTS DÉPLACÉS

Les communes ne sont généralement pas propriétaires de leur mobilier d'affichage. La pratique la plus courante est de sous-traiter à une société l'installation de ces dispositifs en échange d'une compensation financière et/ou d'un droit d'exploitation (souvent publicitaire). Ces contrats pas toujours bien ficelés aboutissent parfois à des absurdités comme afficher la campagne de prévention routière du côté piéton sur le bord des routes afin de réserver la publicité aux automobilistes ou autoriser l'emplacement de publicité dans des zones interdites par le RRU (Règlement Régional d'Urbanisme)².

Aussi, de nouveaux supports ont vu le jour : des panneaux en plastique fixés sur des façades de maisons privées. Placer un de ces porte-affiches sur leur façade permet à des propriétaires particuliers d'empocher une petite rente. Diverses sociétés exploitent ces outdoor postering dont la plus active à Bruxelles est Insert Belgium® (rachetée par JC Decaux® en avril 2013). Maigre bénéfice individuel, revenu appréciable pour l'entreprise, ces panneaux profitent peu à la collectivité bien qu'ils occupent l'espace public.

Dans le cadre de sa gestion préventive de l'affichage sauvage, Bruxelles Propreté invite les communes à « créer, en nombre approprié en vue de répondre à l'essentiel des demandes et compte tenu des circonstances, des emplacements réservés à l'affichage public »³. Car ces emplacements se trouvent en quantité très variable dans les communes bruxelloises et l'affichage sauvage est bien souvent la seule option laissée à celui qui, comme moi, veut « s'afficher ».

OBLIGATION D'INFORMER

En Belgique, toutes les communes se doivent d'installer une zone d'affichage destinée à informer la population. Les activités de mon ASBL font-elles partie de cette information obligatoire ? Cette directive peu contraignante permet finalement aux règlements communaux de prendre beaucoup de libertés et de s'élaborer en fonction des préoccupations et intérêts de leurs responsables ou des revendications de leurs habitants.

La Ville de Bruxelles, par exemple, se montre généreuse et possède une quarantaine de zones d'affichage public mises à disposition pour l'« annonce d'événements culturels, sociaux ou sportifs ayant lieu sur le territoire de la Ville de Bruxelles et soutenus par la Ville ou par des institutions publiques »⁴. Dans un bulletin

La question de l'affichage public ne s'est pas posée avec la même force à toutes les époques. Si les premières affiches apparaissent au 16^{ème} siècle, elles n'apparaissent dans les rues qu'au cours du 19^{ème}. Plusieurs raisons l'expliquent : l'imprimerie s'est démocratisée, les populations sont de plus en plus alphabétisées, les zones d'affichage sont décuplées lors des grands travaux d'élargissement des villes et l'expression politique se déploie sur papier à partir de la Révolution française puis s'intensifie durant la Commune de Paris suite à laquelle la législation se durcit.

Les supports se diversifient. À côté des valves existant à l'entrée des églises et des bâtiments officiels, des cadres font leur apparition, bientôt suivis par le premier mobilier urbain destiné à l'affichage : la colonne Morris (voir encadré). C'est le début d'une longue collaboration entre publicité et mobilier urbain dont l'adepte le plus actif et connu est encore aujourd'hui Jean-Claude Decaux qui, en 1964, déploie le « concept innovant d'équiper gratuitement les villes d'abribus, entièrement financés par la publicité »¹.



FLORENCE ANGIER



ISABELLE DORCHAIN



FLORENCE ANGIER



SARAH MINNERA



ISABELLE DORCHAIN



SARAH MINNERA



STANISLAVA BELOTOVA

communal de 1879, apparaissait déjà cette considération que « par suite des démolitions et reconstructions effectuées dans Bruxelles, différents endroits affectés à l'affichage public ont disparu et qu'il est nécessaire de pourvoir à leur remplacement ». S'en suit une liste impressionnante d'une soixantaine de lieux prévus pour l'affichage au sein de la commune. Un tiers de plus qu'aujourd'hui et sur des surfaces bien plus vastes.

La Commune de Jette, quant à elle, a décidé en 2007 d'imposer une taxe pour tout affichage public, y compris les porte-affiches fixés sur les façades privées. Cette taxe est « due solidairement par l'annonceur du message qui figure sur les panneaux ou mobilier urbain, par l'exploitant des panneaux ou mobilier urbain et par celui qui autorise ou tolère le placement de la publicité sur l'immeuble qu'il occupe ou dont il est propriétaire ». Une manière de redistribuer à la collectivité un bénéfice individuel mais pas d'emplacement alloué au citoyen pour afficher une invitation ou une opinion.

La Commune de Saint-Gilles où j'habite ne possède par contre plus aucune zone d'affichage public. Les valves communales extérieures constituent le seul espace disponible pour l'affichage et sont réservées aux PV de conseils communaux. Un autre panneau existe dans l'aile droite de la maison communale, autant dire nulle part. Parmi les employés présents lors de ma visite, le plus ancien se souvenait avoir connu les « afficheurs publics ». Équipés d'un seau de colle et d'une échelle, ils étaient envoyés aux quatre coins de la commune pour informer la population. Peut-être devrais-je faire revivre ce vieux métier pour me trouver un petit coin de l'espace public où afficher mon affiche ?

• ÉMILIE HUBERT

1. Consultez la suite de l'historique de cette entreprise sur leur site : www.jcdecaux.be/fr/corporate/historique.cfm

2. Lire à ce sujet, le très intéressant n°236 de « Bruxelles en mouvements », publié par l'association indépendante IEB (Inter-Environnement Bruxelles). www.ieb.be

3. Consultez l'entièreté de leur plan quinquennal de propreté 2012-2017 : www.arp-gan.be/sites/default/files/PDFs/plan_proprete_2012-2017.pdf

4. Plus de détails dans l'onglet Événements du site de la Ville de Bruxelles : www.bruxelles.be

LA COLONNE MORRIS

Nées au 19^{ème} siècle en France, les toutes premières colonnes de ce style auraient d'abord été inventées en Allemagne. À Berlin, vers 1850, l'imprimeur Ernst Litfaß déplorait le manque de lieux d'affichage en ville (l'empêchant d'augmenter ses tirages !). Il a donc proposé l'installation de colonnes en bois (les Litfaßsäule) offrant par là aux autorités une solution pour régler l'affichage sauvage. Ces colonnes ont traversé le 20^{ème} siècle et affichés tous ses déboires, elles sont aujourd'hui en acier et les infos locales s'y font une petite place au côté de la publicité. À Paris, les premières colonnes sont en pierre : affiche extérieur et urinoir intérieur. Elles sont bientôt éclairées au gaz et pourtant vivement critiquées car la lecture ne fait pas bon ménage avec l'odeur d'urine. Un concours est lancé pour trouver un nouveau support, c'est la maison Morris, imprimeur des affiches de théâtre qui le remportera, proposant une colonne stylisée, en fonte et verre, décorée de feuilles d'acanthe et de gueules de Lion. L'intérieur sert tantôt de kiosque ou de cabine téléphonique, tantôt de débarras pour les balais des ouvriers communaux.

Bruxelles dispose de plusieurs colonnes Morris principalement détenues par la société JC Decaux® et certaines servent encore de kiosques à journaux.

• ÉMILIE HUBERT



FRANÇOIS BELLENGER

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE: UN MOBILIER URBAIN OBSOLÈTE OU LA

NOSTALGIE D'UN ESPACE D'INTIMITÉ PUBLIQUE

La cabine téléphonique, ce mètre cube d'espace public délimité offre une simple et unique utilisation: communiquer par téléphone.

Elle peut accueillir l'interlocuteur en l'englobant dans une cabine fermée qui le protège du bruit et des intempéries, ou elle peut proposer une modeste bulle de plastique pour conférer une certaine intimité en circonscrivant l'espace public. Elle est trop petite pour être utilisée d'une autre façon, bien que nous pourrions penser à l'action de l'artiste française Sophie Calle qui s'était réapproprié l'espace d'une cabine téléphonique de New York en y laissant des fleurs, des biscuits ou des cigarettes pour offrir une commodité confortable à ses utilisateurs potentiels. C'est un espace délimité donc qui n'est occupé que sporadiquement mais toujours pour la même action précise de communiquer à distance. Son utilisation induit un besoin, une décision, un déplacement physique et une relative concentration mentale.

Nous ne croisons plus si facilement la cabine téléphonique, encore habite-t-elle quelques rues fréquentées et autres gares ou aéroports. Et rares sont ses derniers clients. Car notre façon de téléphoner a drastiquement changé avec l'avènement du téléphone portable.

SANS LES MAINS: DU CORNET AU PORTABLE

La cabine téléphonique semble désormais obsolète. Elle peut encore servir lors d'une urgence: l'oubli du téléphone portable ou encore une batterie déchargée. Alors elle est là, prête à accueillir et à rendre service. Mais encore faut-il connaître le numéro du destinataire par coeur... Car si la cabine s'est faite remplacer par le téléphone portable et autres commerces de téléphonie, le carnet d'adresses a lui été suppléé par le répertoire électronique.

À l'heure du toujours accessible, qui pourrait encore croire qu'il faille se déplacer pour passer un coup de fil? Voire même de devoir attendre que la personne nous précédant finisse sa communication pour pouvoir alors utiliser la cabine. Aujourd'hui, une main dans la poche suffit pour contacter le monde. Et pourtant la cabine a bel et bien essayé d'évoluer avec son temps: le paiement a pu se faire par pièces, par carte magnétique et enfin par carte bancaire. L'appareil simple à fonction unique a aussi tenté de suivre la tendance du multifonction en proposant d'autres services comme le rechargement de la carte Proton.



CLAIRE CORNIQUET



STANISLAW BELOPITOVA

Mais rien n'y fait. Désormais, nous communiquons partout, tout le temps. En marchant, en mangeant, en prenant le métro, en conduisant. Nous ne devons même plus tenir le combiné: oreillette et autres gadgets nous évitent crampe au bras et torticolis.

Or, à l'heure du tout joignable, c'est parfois la nostalgie qui retentit dans la sonnerie du fixe. N'a-t-elle d'ailleurs pas été utilisée comme sonnerie digitale sur les portables? Et les nostalgiques du combiné téléphonique peuvent se consoler en agrémentant leur *smartphone* d'un gadget en cornet de téléphone pour recevoir et donner des appels! Ainsi, l'objet devenu accessoire semble manquer à certains...

Ce qui semble aussi manquer à certains est un brin de discrétion... Pensons-y, à l'époque du fixe et de la cabine téléphonique, nous n'étions pas obligés, bien malgré nous, de subir la conversation téléphonique d'autrui. Un trajet en transport en commun n'est-il pas trop souvent agrémenté d'une querelle d'un quidam au coude plié? Car oui, à notre époque, il est fou de penser que nous pourrions attendre d'être sorti du métro pour téléphoner de chez soi ou d'une cabine publique. La vie privée se partage désormais à haute voix, du problème personnel au règlement des factures... de GSM.

CE PETIT MÈTRE CUBE

N'était-ce pas un endroit spécial que ce mètre cube délimité dans la rue ou dans une gare? Un endroit spécial pour une action spéciale... Cette machine

avant la fin du monde

utile s'est désormais transformée en boîte romantique voire nostalgique. Combien d'oreilles contre le cornet, combien d'index sur les touches.

Et pourtant, si elle pouvait parler, elle en raconterait des souvenirs et des histoires. Oui, la cabine est bel et bien obsolète, mais ne nous fait-elle pas garder à l'esprit que nous vivons dans l'ère du toujours accessible, du toujours disponible? Ne nous fait-elle pas voir à quel point nous sommes dépendants de notre téléphone et boîte mail?

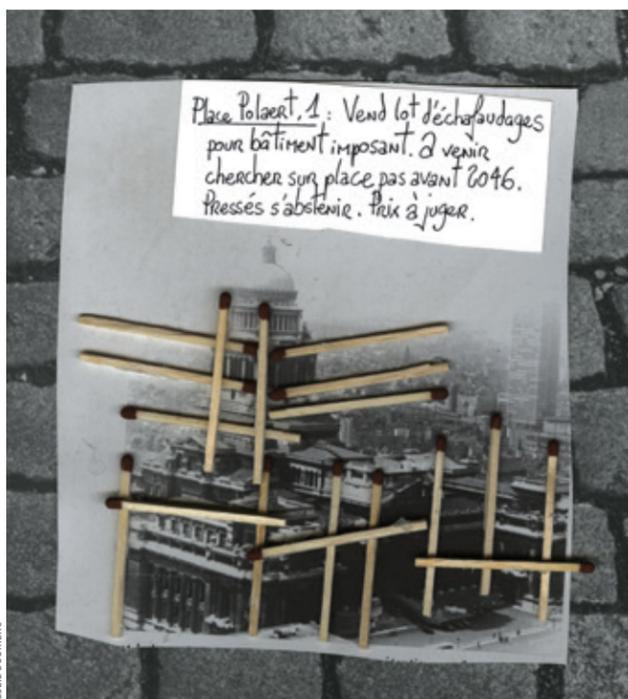
Un mobilier urbain désuet mais qui nous regarde marcher frénétiquement, le GSM à la main.

La cabine doit ressembler à un OVNI à une nouvelle génération qui grandit avec portable et tablette. Pourra-t-elle croire qu'on téléphonait avec une carte magnétique? Que celle-ci faisait même l'objet de collection... Que sa version internationale se glissait dans le bagage lorsque l'on partait en voyage...

La carte et sa cabine sont reléguées aux objets désuets. Mais lorsque la cabine aura complètement déserté nos rues, peut-être sentirons-nous une certaine émotion à la revoir sur de vieilles photos; l'émotion d'un temps révolu, le goût du passé, celui des choses qui disparaissent et d'une époque qui évolue sans cesse.

• HÉLÈNE PETIT

petites annonces



LESLE DODINIER

- RECHERCHE activement banc public agréable pour passer moment sympa. Engagement sur long terme envisageable si convivialité au RDV.
- POINT DE VUE – ALTITUDE 100. Esplanade belvédère et bancs publics cherchent coiffeur expérimenté pour dégager la vue sur Bruxelles.
- BOULEVARD ANSPACH. Caméra de surveillance cherche piles pour pouvoir fonctionner en dehors des manifestations.

● PETIT PLOT cherche petite plate pour s'aligner. Non rigide s'abstenir. Bonne à tout fer. Contact: rue du Métal.

● À VENDRE: ABRIBUS non publicitaire pour cause d'inutilité publique.

● ADRESSE: INCONNUE. JF cherche rue chaude et gourmande pour rencontre amoureuse avec plots cuberdons, lampadaires lumière du sud et bancs meringue où l'on peut se blottir tendrement. S'abstenir si rue proposée contient des sucettes de publicité.

● ADRESSE: JC DECAUX® CORPORATE HEADQUARTER, BRUSSEL. Vend insipides sucettes de publicité, plots criards horizon 350°, ou le classique gigantesque bariolé panneau publicitaire. Rabais inouï pour cause de profits publicitaires et d'obsolescence programmée.

● PARTOUT. I. Vincent cherche espace vert à bétonner dans le but d'y installer des parcmètres.

● Vieux lampadaire cherche jeune ampoule pour briller en société. Plus d'info, contacter Verre L'Avenir.

● RUE VICTOR HORTA, 6. M. et Mme C. cherchent déco pour leur espace d'exposition d'objets inutiles (pour cause de vandalisme).

● DALLE ALBERT – FOREST. Magnifique fontaine entourée de femmes lascives, cherche eau vive pour animation aquatique.

● PLOT qui s'ennuie recherche tibia à martyriser.

● BANC INDIVIDUEL recherche autre banc individuel esseulé pour brin de causerie, et plus si affinité.

JF CHERCHE:
PETIT GIN DE PARADIS EN VILLE



nécrologie

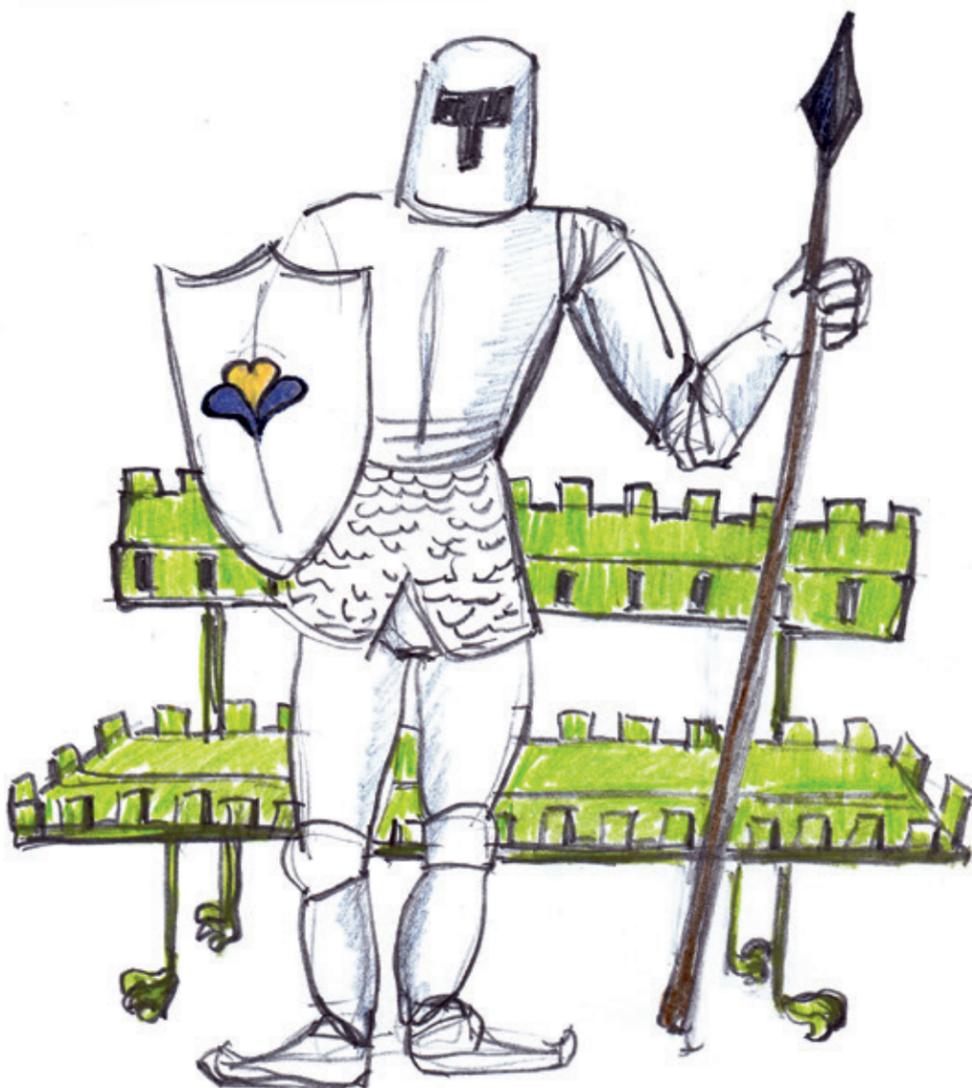
CADAVRES EXQUIS

→ La pissotière est bouchée du soir au matin et du matin au soir car elle se sentait d'humeur jouette et ELLE REGRETTA AMÈREMENT DE NE PAS AVOIR ATTENDU LE BUS **est archibondé** – **j'en ai marre au milieu de la foule muette qui guette et cherche avec ferveur un abribus tout lustucru qui dit salut, SALUT À TOI, MERCI POUR TOUT, RENDEZ-VOUS LA SEMAINE PROCHAINE.**

→ C'est en cheminant que l'on trace le chemin dit le cheminot L'allumeur de réverbère lui rétorqua qu'il n'était pas d'accord avec lui **je me sens toujours bien ARRIVÉ À LA GARE DU NORD DONT LES TRAINS-trains quotidiens qui chantent les beaux, LES BEAUX ET LES BELLES QUI SE PAVANAIENT SUR L'AVENUE LOUISE EN CHANTANT LES AMOUREUX se bécotent sur les bancs publics revenus de la guerre des tranchées armés de leurs meilleures intentions ce qui, bien évidemment, ne suffisait pas.**

Publicité régionale, n'engage pas la rédaction

be innovative
be .brussels



LIV QUACKELS (AVEC BARBARA GARBACZYK)

\$

Ce jour du
14 décembre 2013
**LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS
DE L'AVENUE PAUL JANSON**
a rendu l'âme.
Prière de ne plus rien lui demander.
Et de le laisser reposer en paix.
RIP

recette

LA RUE VIVANTE

Prenez d'abord une rue sans atours, toute bête et frêle. Puis demandez aux habitants s'y trouvant comment rendre cette rue plus vivante. Mettez en place leurs demandes. C'est tout, et c'est aussi simple que cela.

P.S. méthodologique: si les habitants ne se trouvent pas dans la rue, c'est normal, c'est sans doute car cette rue est encore peu avantagée en mobilier urbain. N'hésitez pas alors à toquer aux portes ou, si vous êtes trop timide, à leur envoyer une belle lettre, rose de préférence. Oubliez le jargon administratif, cela limite la création de vie dans l'espace public. Attention! Suivez à la lettre les conseils des habitants et, surtout, ne cherchez pas à les entourlouper en transformant leurs demandes. Par exemple, un espace vert en terrain de foot. De plus, ne cherchez pas non plus à essayer de créer du profit grâce à cette rue. La valeur d'usage est bien plus importante que toute autre.

• MAËTTE LANNUZEL

LE MOBILE DE L'AMOUR

• EMILIE HUBERT & MAËTTE LANNUZEL

